



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le jeudi 27 avril 2017 — Vol. 44 N° 183

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (5) :
volet Affaires autochtones

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le jeudi 27 avril 2017 — Vol. 44 N° 183

Table des matières

Affaires autochtones	
Remarques préliminaires	1
M. Geoffrey Kelley	1
M. Alexandre Cloutier	3
M. Mathieu Lemay	4
Discussion générale	4
Adoption des crédits	30
Document déposé	30

Autres intervenants

M. Guy Ouellette, président
M. Richard Merlini, président suppléant

M. Jean Boucher
Mme Véronique Tremblay
Mme Caroline Simard
M. Stéphane Billette

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en après-midi pour l'étude des crédits du ministère de la Justice. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct. Les crédits du volet Affaires maritimes du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des transports et de l'environnement le 26 avril 2017. Les crédits du volet Jeunesse du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des relations avec les citoyens le 27 avril 2017.

Le jeudi 27 avril 2017 — Vol. 44 N° 183

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (5) : volet Affaires autochtones

(Dix-neuf heures trente-deux minutes)

Le Président (M. Ouellette) : À l'ordre, s'il vous plaît! La Commission des institutions reprend ses travaux. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Affaires autochtones des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif pour l'exercice financier 2017-2018.

M. le secrétaire, il semble y avoir beaucoup de remplacements, ce soir.

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. Mme Melançon (Verdun) est remplacée par Mme Simard (Charlevoix—Côte-de-Beaupré); Mme Montpetit (Crémazie) est remplacée par M. Billette (Huntingdon); M. Rousselle (Vimont), par M. Drolet (Jean-Lesage); M. St-Denis (Argenteuil), par Mme Tremblay (Chauveau); M. Marceau (Rousseau), par M. Cloutier (Lac-Saint-Jean); et M. Jolin-Barrette (Borduas), par M. Lemay (Masson).

Le Président (M. Ouellette) : Merci. J'ai l'impression que ça doit tous être des gens qui n'aiment pas le hockey. Bienvenue, M. le ministre. Probablement que ça aurait été bien différent si les Canadiens avaient fait la ronde actuelle.

Bon, étant donné qu'une période de trois heures est prévue pour ce volet, nous allons débiter par des remarques préliminaires, puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par des blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. Je demanderais la collaboration de tous pour que la réponse soit proportionnelle à la longueur de la question, pour permettre particulièrement aux députés de l'opposition de pouvoir couvrir l'ensemble des sujets qui les préoccupent. La mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin de l'étude de ce volet.

Affaires autochtones

Remarques préliminaires

Donc, M. le ministre, avec vos remarques préliminaires.

M. Geoffrey Kelley

M. Kelley : Merci beaucoup, M. le Président. Et encore une fois c'est un plaisir pour moi d'être ici pour présenter les crédits pour le Secrétariat des affaires autochtones. Je pense, c'est la huitième fois que j'ai le privilège de faire ça devant cette commission. Alors, c'est vraiment avec beaucoup de plaisir.

Je vais présenter l'équipe qui m'entoure ce soir. À ma gauche, c'est le côté politique, alors Félix Rhéaume, qui est mon directeur du cabinet, et Mylène Gaudreau, qui est mon attachée de presse. À ma droite, c'est plutôt l'équipe administrative, qui commence avec Marie-José Thomas, qui est la secrétaire générale associée, Patrick Brunelle, Lucien-Pierre Bouchard, Olivier Bourdages Sylvain, Éric Chabot et Yannick Larouche-Tremblay. Alors, ce sont les personnes qui ont travaillé très fort pour préparer les cahiers et l'information pour les membres de cette commission.

Je suis particulièrement fier de faire cette édition de nos crédits parce que, dans le budget présenté par mon collègue le ministre des Finances, il y avait la preuve encore d'un gouvernement de plus en plus engagé dans les questions autochtones. Pour la troisième fois pour moi comme ministre, on a créé un fonds d'initiatives autochtones, c'est la troisième version. Alors, c'est un fonds de 135 millions de dollars sur les prochains cinq ans qui... On avait à la fois mes anciens collègues Michel Audet qui a instauré un fonds en 2006 et Raymond Bachand, en 2012. Alors, l'actuel ministre des Finances continue dans la tradition qui a été commencée par Guy Chevrette quand il était ministre responsable, en 1999, avec le Fonds de développement autochtone.

Et toujours on peut aller dans les détails plus tard, M. le Président, mais c'est un fonds qui a vraiment quatre grands volets, c'est-à-dire un premier volet qui touche le développement économique. Alors, il y a des enveloppes qui sont réservées pour chacune des communautés autochtones au Québec, sauf les Cris, parce qu'on a d'autres arrangements avec la nation cri. Deuxièmement, il y a un fonds qui existe pour les infrastructures communautaires. Troisièmement, il y a un fonds pour le soutien de l'action communautaire. Alors, c'est là où on trouve le financement pour plusieurs des organismes qui représentent les Premières Nations au Québec. Et, quatrièmement, il y a toujours un fonds disponible pour la consultation, pour aider les communautés d'embaucher l'expertise nécessaire soit pour un projet minier, pour des coupes forestières et d'autres enjeux. Alors, ça, c'est les quatre grands volets. On peut, comme j'ai dit, aller plus en détail.

Alors, le renouvellement de ce programme, je suis très fier, ça va être une autre occasion de travailler. Dans mes visites dans les communautés, je vois souvent les fruits des fonds existants. Quand je suis dans le comté de ma consœur la députée de Chauveau, il y a le nouveau Carrefour artistique que la nation huronne-wendat a mis en place grâce aux fonds du FIA. Quand je suis à Manouane, dans le comté de Berthier, la rénovation du magasin central a été faite via le FIA. Quand je suis à Wemotaci, dans le comté de ma collègue la ministre du Tourisme, il y a le gymnase dans l'école qui est un gymnase communautaire qui nous permet de faire la promotion des saines habitudes de vie. Quand j'étais dans le parc de

La Vérendrye, il y a, à Baie-des-Sables, un beau projet entre la communauté anishnabe de Lac-Simon et la SEPAQ, alors cinq chalets au bord du lac où la pêche et tous les autres plaisirs d'été sont au rendez-vous. Alors, c'est la preuve de qu'est-ce qu'on peut faire avec cet argent. Je vois mon collègue le député de Huntingdon. À chaque année, on va dans la communauté mohawk d'Akwesasne, ils ont un grand talent de lancer les petites entreprises. Souvent, c'est des jeunes entrepreneurs, je me rappelle les personnes qui ont lancé l'usine pour les bâtons de crosse, par exemple. Alors, c'est juste les choses qui nous permettent de faire la promotion du développement économique via le Fonds d'initiatives autochtones.

Une nouveauté cette année, on va développer un plan d'action sociale qui aura comme financement 60 millions de dollars sur les prochains cinq ans. Et il y a deux objectifs. Un, c'est d'essayer, comme gouvernement, de développer une approche beaucoup plus holistique dans nos démarches en milieu autochtone. Je regarde mon collègue le député d'Ungava, et Saqjuq, qui est une approche chez les Inuits, on essaie que tous les intervenants du gouvernement essaient de travailler ensemble dans la démarche Saqjuq. C'est coprésidé par Minnie Grey, de la Régie régionale de la santé Nunavik, mais également ma consœur la ministre responsable de Santé et Services sociaux... les Services sociaux, pardon, et la députée de Soulanges. Alors, c'est une approche où la sécurité publique, la justice, l'éducation, les services sociaux sont autour de la même table pour essayer de confronter... Alors, qu'est-ce qu'on cherche à faire avec un plan de développement social, c'est le même genre d'interaction entre les ministères, une meilleure coordination.

Alors, les crédits pour ça n'apparaissent pas dans le livre des crédits pour l'instant, mais on le trouve dans le budget, il y a l'argent disponible au Fonds de suppléance. Une fois qu'on a finalisé, l'espoir que le SAA va avoir accès à 60 millions sur les prochains cinq ans. Et le ministère va ajouter un autre... environ 70 millions de dollars, qui va nous permettre de travailler sur certains dossiers.

• (19 h 40) •

Tout ça, c'est le fruit de plusieurs consultations, il y en avait, je pense, une quinzaine qui ont été faites par les ministères concernés. Et le Secrétariat des affaires autochtones, on a organisé deux jours de consultation, je pense, les 25, 26 janvier, il y avait une centaine de participants. Il y avait plusieurs thématiques. J'avais la participation de mes collègues, entre autres le ministre de l'Éducation, la ministre responsable des Services sociaux; la ministre de l'Enseignement supérieur et même le ministre de la Sécurité publique ont fait un tour. Beaucoup de préoccupations sur la culture et les langues autochtones. Alors, c'était vraiment une préoccupation au niveau de la préservation, la conservation linguistique, la protection de la culture autochtone. Beaucoup de préoccupations sur l'éducation et la réussite éducative. On y a consacré une journée, je pense... mon collègue de Lac-Saint-Jean a participé aussi à une journée que le ministre de l'Éducation a organisée à Montréal vers la fin novembre. Il y avait toujours la question liée à la protection de la jeunesse qui est toujours un très grand enjeu, où on doit faire mieux, on a l'obligation de faire mieux. Il y a un projet de loi, de mémoire, n° 98, n° 99 devant l'Assemblée qui va faire les changements au niveau des règles concernant la protection de la jeunesse dans notre société. Des problèmes, malheureusement, liés à la question des dépendances, et c'est quelque chose qui est très, très préoccupant. Il y avait le témoignage, entre autres, d'un membre du conseil au Témiscamingue, de mémoire, qui a perdu un membre de sa famille jeune à cause de la dépendance et à des problèmes liés aux opioïdes, au fentanyl et les choses comme ça. C'était un très triste témoignage, mais c'est les choses que nous devons travailler ensemble pour trouver des solutions.

Alors, ça, c'est les deux grandes nouvelles dans le budget, le Fonds d'initiatives autochtones qui met l'emphase sur le développement économique et, au niveau social, un nouveau plan de développement social.

D'autre chose, je sais que le temps file, M. le Président, mais il y a également les suites de la situation à Val-d'Or, nous avons continué nos efforts, alors l'argent que nous avons donné en addition au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or; le comptoir Chez Willie, qui est un service qui est disponible pour les itinérants; un projet d'habitation, Kijaté; Kinawit qui est un genre de parc, centre culturel à Val-d'Or. Alors, ça, c'est les choses... Nous avons mis en place une commission d'enquête, écoute, réconciliation et progrès, présidée par le juge Jacques Viens, qui va... déjà en travail, il va commencer ses audiences, je pense, d'ici le mois de juin.

Nous avons également... Parce qu'on a une préoccupation de plus en plus importante de la réalité des autochtones en milieu urbain, parce que, on sait, de plus en plus de personnes qui se trouvent à Montréal, à Val-d'Or, à La Tuque, à Sept-Îles, à Québec et d'autres centres. Alors, nous avons mis en place un fonds de 9 millions additionnels qui permettent de soutenir les projets comme Projets autochtones du Québec, qui est un refuge pour les sans-abri à Montréal, dirigé de maître main par Adrienne Campbell et son équipe. Alors, ça, c'est quelque chose qui est très important.

Nous avons ajouté deux nouveaux centres d'amitié autochtone. J'ai eu le privilège d'aller avec ma collègue la ministre de la Justice à Maniwaki, Charlotte Commonda et son équipe font un travail extraordinaire. La situation à Maniwaki est surtout intéressante parce que, les jeunes de l'école secondaire, il n'y a pas d'école secondaire dans la communauté de lac Barrière, alors ces jeunes viennent s'installer à Maniwaki, souvent, dans les familles, ils louent une chambre dans la maison d'une famille. Les gens de lac Barrière s'expriment avant tout en anglais, Maniwaki est pas mal une ville francophone. Alors, d'avoir un centre d'amitié où les jeunes peuvent aller faire l'aide aux devoirs et faire les autres activités culturelles... Charlotte Commonda et son équipe ont fait un travail formidable. Il y en a un autre dans la région de Lac-Saint-Jean, à Roberval, qui vient d'ouvrir ses portes, à Noël, c'est Mélanie Boivin et son équipe. J'ai eu le privilège de les visiter au mois de mars, et déjà l'esprit familial qu'ils ont créé, surtout pour les Attikameks d'Obedjiwan, qui sont souvent les clients du nouveau centre à Roberval, c'est vraiment formidable.

Dans l'éducation, on essaie toujours... il y aura des suites qu'on va donner à la démarche de réussite éducative avec mon collègue le ministre de l'Éducation, mais j'ai eu une très belle visite à plusieurs de nos centres de formation d'adultes, surtout celui à Kahnawake, que j'ai visité après Noël. Et Diane Labelle et son équipe sont là et ils ont, pour créer un petit peu de fonds pour les étudiants, une poulaillerie, alors ils vendent les oeufs dans la communauté de Kahnawake. Apparemment, ils ont maintenant d'autres animaux qui s'ajoutent, et il y a un projet hydroponique. Alors, pour étudier comment faire le marketing, et tout le reste, ils sont devenus un petit peu un petit marché agricole.

Mais je suis également allé avec mon collègue d'Ungava à Mistissini, au mois de novembre, avec l'ancien premier ministre Paul Martin, et on a fait l'annonce du nouveau centre de formation d'adultes à Mistissini mais également l'implantation du programme d'entrepreneuriat de l'ancien premier ministre Martin, qui est vraiment un programme donné pour la première fois à Mistissini, c'est maintenant donné à l'école... le centre de formation des adultes à Kahnawake. Alors, c'est très intéressant.

Peut-être juste en terminant, et je peux continuer longtemps, M. le Président, mais juste, au niveau de la culture, très fier de, entre autres, Wapikoni mobile. Et, si les membres de la commission n'ont pas eu l'occasion de voir le film *My father's tools*, c'est une jeune Micmaque, une madame Condo, de mémoire, de Listuguj, et ça commence, il n'y a pas de son mais quelqu'un qui marche dans le bois, coupe un petit arbre, et, cinq minutes plus tard, avec le «speed up», c'est transformé dans un magnifique panier micmac. Alors, ça vaut vraiment la peine. Ça a été présenté au Festival de film de Sundance, à Berlin, et tout le reste. C'est à quelle preuve encore que la culture autochtone est vivante.

Je vais terminer toujours avec une petite plug, mais, le 5 octobre prochain, il y aura la deuxième édition du festival de musique Teweikan ici, à Québec, et tout le monde est le bienvenu pour aller apprécier la musique autochtone du Québec. Le 5 octobre, «be there». Merci beaucoup, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le ministre. M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Alexandre Cloutier

M. Cloutier : Je vous remercie, M. le Président. Alors, c'est un beau résumé de l'agenda du ministre des derniers mois. Permettez-moi de saluer tous les représentants du Secrétariat aux affaires autochtones, saluer mes collègues de la commission parlementaire.

Évidemment, nous avons une lecture un peu plus critique de l'action gouvernementale. Et j'ai un peu l'impression que c'est le jour de la marmotte, aux Affaires autochtones, M. le Président. Ça fait plusieurs fois que j'ai la chance d'échanger avec le gouvernement, lors de l'étude des crédits ou à l'Assemblée nationale, et il me semble qu'il y a des choses qui ne changent pas, et qu'il y a des enjeux que j'ai l'impression qu'on recommence constamment, et qu'il y a des discussions qui tournent un peu en rond, et je trouve ça un peu malheureux, entre autres sur l'éducation des autochtones, le taux de diplomation, l'organisation éducative autochtone, où, visiblement, force est de constater que les résultats ne sont pas au rendez-vous. On le voit avec une participation du gouvernement fédéral qui est clairement, clairement, clairement insuffisante. Je vous citerai tout à l'heure le directeur parlementaire du budget à Ottawa, qui démontre clairement que le gouvernement fédéral est en dessous de tout, en fait, en ce qui a trait à la formation de jeunes autochtones. À l'Assemblée nationale, je me souviens de la commission parlementaire qui avait fait une recommandation au ministre des Affaires autochtones et qui réclamait qu'il y ait une pression très forte qui soit faite à Ottawa pour réclamer que le gouvernement fédéral prenne toutes ses responsabilités en matière de formation. Or, le dernier rapport du directeur parlementaire montrait clairement à nouveau que le financement n'est pas au rendez-vous.

Je pense aussi à la situation des Inuits. C'est incroyable. Je ne sais pas si vous avez lu le rapport sénatorial, M. le ministre, sur la situation du logement inuit, mais c'est la même Olivia Ikey qui témoigne en grande partie, dans le rapport, qui avait aussi témoigné lorsque la commission ici, de l'Assemblée nationale... Et je ne sais pas s'il y a des parlementaires autour de la table qui étaient présents, mais je ne le pense pas. Il y avait eu une commission parlementaire à Kuujuaq où on était allés rencontrer les intervenants sur la situation du logement social. Et je sais, M. le ministre, que vous allez déjà me dire que vous avez signé l'entente triennale, puis il va y avoir des réinvestissements, machin, mais la réalité, c'est qu'on est en mode statu quo, hein? Je ne prétends pas que vous n'investissez pas, mais je prétends que c'est insuffisant pour régler une fois pour toutes la situation. Puis la situation des Inuits me préoccupe profondément parce que, comme vous le savez, rapports de la commission de la jeunesse à répétition, il y en a eu au moins deux, à ma connaissance, encore récemment le président disait qu'il allait y retourner pour mettre à jour son rapport. Plus récemment, c'étaient les sénateurs canadiens qui dénonçaient la situation sur le territoire inuit québécois. Et je suis extrêmement préoccupé par tous les témoignages d'horreur, il n'y a pas d'autre mot, qui ont été exprimés, qui sont repris dans le rapport sénatorial. Je pense, entre autres, à... je pense aussi à la situation à Kitcisakik qui est encore... On parle d'accès à l'eau potable, à l'électricité, les conditions de vie, des éléments de base. Puis tous ces dossiers-là, M. le ministre, honnêtement, ça traîne en longueur, et j'ai l'impression un peu qu'on recommence à chaque fois, en commission parlementaire, avec des dossiers qui sont repris.

• (19 h 50) •

Même chose avec la question des policiers. Qui paie quoi? C'est incroyable que la communauté de Mashteuiatsh est obligée d'envoyer une mise en demeure au gouvernement du Québec puis au gouvernement fédéral pour espérer se faire entendre. Puis les sommes, visiblement, ne sont pas suffisantes pour couvrir de façon adéquate la sécurité. Puis, encore là, j'imagine que le ministre va me dire que, non, ce n'est pas si pire que ça, mais la réalité, elle, sur le terrain, c'est que j'ai l'impression qu'on recommence constamment à... pas à zéro, parce que ce serait fort un peu, mais qu'on recommence constamment dans savoir qui paie quoi, qu'est-ce qui est couvert. Est-ce que c'est la SQ qui doit se déplacer en situation de crise? Est-ce que la facture doit être refilée à Ottawa? Sur le plan constitutionnel, j'ai l'impression que les choses ne sont vraiment pas claires entre Québec et Ottawa sur les enjeux autochtones, et ça, je trouve ça vraiment malheureux. C'est vrai, entre autres, sur la question de l'éducation. C'est vrai pour la question de la sécurité et des frais de policiers. Tout à l'heure, je vous reviendrai plus précisément avec la formation des policiers, qui m'apparaît être hautement problématique.

Bon, finalement, il y a une commission sur la situation... en fait, la relation entre les autochtones et le corps policier, une commission, comme vous le savez, qu'on a réclamée pendant plusieurs semaines, voire même des années. En fait, on était sortis très rapidement pour réclamer une telle commission parlementaire.

Vous savez aussi que les autochtones sont particulièrement visés. Il y a un taux d'incarcération nettement plus élevé. Il y a un problème d'emploi. Il y a un problème de formation aussi hors réserve, on aura la chance d'en discuter tout à l'heure.

Alors, bref, j'ai l'impression qu'on ne prend pas vraiment le taureau par les cornes et qu'il y a des enjeux de discrimination, des enjeux, je dirais, socioéconomiques qui sont extrêmement graves et qui ne sont pas à la hauteur, il me semble, de la société québécoise. Je ne pense pas, honnêtement, je vous le dis comme je le pense, que, si le territoire inuit était accessible par une autoroute, puis qu'il y avait juste deux heures de route entre Québec puis Kuujuaq, on accepterait, comme société, ce qui se passe, la situation là-bas. Le député d'Ungava, qui connaît bien le territoire, qui, je pense, même l'habite ou l'a habité, du moins, qui connaît bien la problématique là-bas et qui... À mon point de vue, on ne peut pas rester indifférent à ça. Puis je le sais, qu'il y a des millions pour la construction du logement, puis je le sais, qu'il y a une renégociation de l'entente... Pardon?

Une voix : ...

M. Cloutier : 10 secondes. On aura la chance d'y revenir puis de discuter de chacun de ces enjeux un peu plus longuement, M. le ministre, mais je dois vous dire que j'ai un peu l'impression qu'on est dans la continuité, alors qu'il me semble qu'on serait dus pour des mesures un peu plus fortes pour régler certaines situations. Alors, j'y reviendrai.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le député de Lac-Saint-Jean. M. le député de Masson, pour vos remarques préliminaires.

M. Mathieu Lemay

M. Lemay : Merci, M. le Président. Donc, à mon tour de saluer les membres de la commission, autant de l'opposition officielle que du gouvernement, et l'équipe ministérielle et toute son équipe. Mais je veux aussi saluer la présence de ma recherchiste, Fanny Cantin, qui est avec moi ici pour l'étude des crédits.

Vous savez, M. le ministre, tout à l'heure, a mentionné, dans ses remarques préliminaires, que c'était sa huitième fois qu'il faisait les crédits autochtones, mais, moi, c'est la quatrième fois qu'on va faire les crédits autochtones ensemble, M. le ministre, ce soir. Donc, assurément, il y a certains dossiers qu'on a déjà traités et épuisés lors des études des crédits subséquentes, il y a d'autres dossiers qui sont encore en cours, où on veut avoir des éléments de suivi, et assurément, ce soir, on aura aussi des nouveaux blocs sur des choses qui ont été mentionnées dans la dernière année, et qui s'en viennent, et qu'on a vues dans les cahiers que... notamment dans les remarques particulières des groupes d'opposition. Donc, on aura la chance d'en parler plus longuement lorsque ce sera le temps des questions. Pour ceci, M. le Président, j'aimerais reporter mon temps supplémentaire au bloc des questions.

Discussion générale

Le Président (M. Ouellette) : Ça va être fait, M. le député de Masson. Je retourne immédiatement, pour le début de la période des échanges, avec M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : Je vous remercie, M. le Président. Alors, M. le ministre, on a eu la chance de discuter ensemble de la formation policière pour les autochtones et on a découvert une situation complètement ridicule au cégep d'Alma, et depuis il y a eu une intervention gouvernementale, on a corrigé la situation. Essentiellement, il y avait une situation de deux poids, deux mesures. Pour les autochtones, ça coûtait plus cher que pour un non-autochtone. Bon, là, je sais que le ministre va me dire : Oui, mais il y a des nuances parce qu'il y a des ententes avec les conseils de bande, puis les conseils de bande refusaient de payer, machin, mais, au-delà du problème administratif, technique, constitutionnel, c'était quand même une aberration assez incroyable de voir que des autochtones, pour une formation en A.E.C. en techniques policières, se retrouvaient dans une situation où ils devaient déboursier plusieurs milliers de dollars.

Or, ce qu'on a appris, c'est qu'on a réglé le problème pour le cégep d'Alma, mais on n'a pas réglé le problème pour le collège Ellis, qui est l'équivalent de la formation mais du côté anglophone. Alors, vous aurez compris que la situation qu'on trouvait aberrante pour les autochtones qui suivaient une formation en A.E.C. au cégep d'Alma nous apparaît tout aussi aberrante du côté anglophone et pour les jeunes autochtones qui décident de s'inscrire au collège Ellis. Et, selon nos informations, là, on charge... on demande un total de 6 400 \$ par session fois trois sessions, c'est-à-dire une facture de 19 200 \$, ce qui n'est pas le cas pour ceux et celles qui suivent la formation et qui sont non-autochtones.

Alors, ma question à vous, M. le ministre : Pourquoi avoir corrigé la situation pour les autochtones francophones et pas pour les autochtones anglophones?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Kelley : Je suis très conscient de la problématique. J'ai soulevé ça avec ma collègue qui est responsable pour l'enseignement supérieur. Moi, je partage l'avis que la solution que nous avons trouvée pour le collège d'Alma doit s'appliquer également au collège Ellis.

Alors, il y avait une question parce qu'un a un statut de cégep public, l'autre est un cégep privé, alors, je pense, ça a été un des facteurs. Mais, moi, je pense, il doit y avoir le même traitement, notamment parce que la moitié des autochtones

du Québec, plus ou moins, ont l'anglais comme langue maternelle ou langue seconde, dans laquelle ils sont plus à l'aise. Alors, c'est une question que j'ai soulevée, mais le correctif se trouve à l'intérieur des crédits de ma collègue la ministre de l'Enseignement supérieur.

M. Cloutier : Bien, alors, je suis quand même... je suis ravi d'entendre le ministre des Affaires autochtones, qui partage donc notre point de vue à l'effet que la situation devrait être corrigée pour l'ensemble des A.E.C., francophones et anglophones. Je suis aussi porte-parole à l'éducation pour notre formation politique, alors j'aurai la chance... Mais j'imagine que... Puisque vous vous êtes parlé, j'ose espérer que la réponse sera similaire du côté de la ministre de l'Enseignement supérieur, que la réponse sera similaire.

Mais, pour le bénéfice de nos collègues, c'est quand même assez surprenant, quand on prend une minute pour y penser, que ça coûte vraiment plus cher pour un autochtone. Puis il faut vraiment se rappeler que tout ça s'inscrit dans une logique où... La formation, l'accessibilité à la profession, la nécessité de la présence des autochtones pour le service policier, je ne pense pas que c'est un grand sujet à débat entre nous, je pense que tout le monde reconnaît la nécessité d'avoir davantage de policiers autochtones au Québec, d'autant plus, dois-je le rappeler, que ça a été noté, le manque de formation, dans le rapport de Me Fannie Lafontaine, clairement identifié dans de nombreux rapports aussi de coroners, dont celui d'Uashat, sur la Côte-Nord, qui clairement identifie parmi les problématiques la formation des policiers. Alors, une fois qu'on a tout dit ça, c'est clair, net et précis, à mon point de vue, qu'on doit éliminer toute forme de barrière financière.

Ceci étant dit, on va... une fois qu'ils ont fait leur A.E.C. ou leur technique policière, ils se retrouvent ensuite à l'École nationale de police, et là aussi il y a un grave problème, il y a un grave problème de financement et d'accessibilité. On me dit que, pour un autochtone, les frais de scolarité exigibles d'un étudiant admis, on prend une formation initiale en patrouille et gendarmerie, sont de 3 086 \$, et les frais de scolarité exigibles d'un étudiant admis dans le cadre d'une entente tripartite — j'essaie de trouver le prix — c'est 14 098 \$.

Alors, puisque nous sommes tous d'accord pour dire qu'il devrait y avoir plus de policiers autochtones, puisque nous sommes tous d'accord pour dire que l'A.E.C. devrait être au même prix, qu'on soit Québécois ou autochtone, il me semble que la même logique devrait aussi s'appliquer à l'École nationale de police. Alors, j'aimerais vous entendre là-dessus, M. le ministre.

• (20 heures) •

M. Kelley : Sur ça, la situation est différente parce que ce n'est pas l'individu qui est chargé, c'est plutôt le corps de police dans lequel l'individu va travailler. Alors, un autochtone qui arrive à Nicolet, qui veut travailler dans un corps de police comme la Sûreté du Québec a des frais de scolarité moindres à payer parce que la formation donnée est subventionnée par la Sûreté du Québec ou la police de Montréal et autres. Les corps de police autochtones, les corps de police communautaires ne participent pas dans le financement de la formation à Nicolet, alors les étudiants paient les frais au complet, peu importe s'ils sont autochtones ou non-autochtones. Alors, si je suis à Nicolet, comme non-autochtone, et je veux prendre la formation pour quelqu'un destiné à travailler dans un corps de police autochtone, moi, je vais payer le montant plus élevé aussi, même si je suis non-autochtone.

Par contre, l'expérience des dernières deux années, 80 % des candidats à Nicolet qui sont en formation pour travailler dans un corps de police autochtone ont eu leurs frais de scolarité remboursés par le corps de police.

Alors, oui, c'est quelque chose à corriger. Et c'est parmi les choses que mon collègue le ministre de la Sécurité publique va soulever avec son homologue fédéral, parce que l'entente globale qui gouverne le financement des corps de police vient à échéance le 31 mars 2018.

Alors, vous avez raison. Vous avez évoqué la situation à Mashteuiatsh et des autres dans vos remarques préliminaires. Je veux souligner que mon collègue à la Sécurité publique a trouvé des moyens pour aider plusieurs corps de police au Québec via un programme de prévention. De mémoire, nous avons signé les ententes avec Lac-Simon, avec Obedjiwan, avec Mashteuiatsh. Je pense qu'il y a des pourparlers avec la communauté innue de Pessamit aussi. Alors, on essaie dans la mesure du possible. Mais, je pense, le grand rendez-vous, c'est l'année prochaine. Et je sais que mon collègue a déjà eu des discussions avec Ralph Goodale pour regarder... l'examen, examiner l'ensemble. Entre autres, il y a un phénomène qui n'était pas là quand l'entente a été renouvelée, il y a cinq ans, c'est la syndicalisation des policiers, qui va forcément augmenter les coûts de fonctionnement pour ces corps de police. Alors, je pense qu'on a plusieurs enjeux que nous devrions régler à l'intérieur de nos discussions avec le ministère de la Sécurité publique à Ottawa.

M. Cloutier : Il y a beaucoup d'éléments dans la réponse du ministre, on va reprendre ça peut-être de façon un peu plus précise.

Vous dites : Si l'autochtone se joint à la SQ, les frais de scolarité sont inférieurs. Mais est-ce qu'ils demeurent quand même supérieurs à un non-autochtone?

M. Kelley : Non, ils sont...

M. Cloutier : Donc, qu'on soit autochtone...

M. Kelley : Alors, le traitement est basé sur le corps de police sur lequel le candidat veut joindre et pas son statut d'individu. Alors, si moi-même, je veux travailler sur la police régionale de Kativik, je vais payer les frais supérieurs parce que Kativik ne participe pas dans le financement de Nicolet. Et également, si un «Inuk» de Kuujuaq veut se joindre à la Sûreté du Québec, il va payer le prix inférieur parce que la Sûreté du Québec participe dans le financement de Nicolet. C'est ma compréhension de la situation.

M. Cloutier : Donc, un autochtone ou un non-autochtone qui suit la formation pour se joindre à la SQ paie exactement les mêmes frais à Nicolet. Par contre, pour joindre un service de police autochtone, là, c'est là que les autochtones... Parce que ça doit être à 98 % des autochtones, j'imagine. Non?

M. Kelley : Non, non. La garde... le corps de police chez notre collègue d'Ungava, c'est... 67 sur les 70 officiers sont des non-autochtones.

M. Cloutier : Alors, vous pensez que ceux et celles qui sont non-autochtones qui sont au conseil de police de l'Ungava ont dû défrayer des frais de 14 000 \$?

M. Kelley : Oui. Mais, comme j'ai dit, 80 % des cas, dans les dernières deux années, les corps de police, d'une façon ad hoc, ont remboursé ces frais. Mais le traitement, c'est parce que ces corps de police ne participent pas dans le financement de base de l'institut de police, et ça explique le traitement différent au niveau de Nicolet.

M. Cloutier : O.K. Bon, c'est un peu particulier, je pense que les choses pourraient peut-être être plus générales et plus simples. Mais je comprends bien ce que vous me dites.

Maintenant, vous avez dit aussi que c'était réglé avec Mashteuiatsh pour le financement?

M. Kelley : Non. Moi, j'ai dit qu'au niveau de prévention nous avons signé une entente qui allégeait la situation, mais, pour le reste, la cause, de mémoire, est toujours devant les tribunaux, alors je ne commente pas davantage. Mais il y avait les efforts que mon collègue le ministre de la Sécurité publique a faits notamment à l'intérieur d'un programme pour la prévention de la criminalité qui a aidé ces corps de police, notamment Obedjiwan, Lac-Simon et Mashteuiatsh, de mémoire. Et je pense qu'il y a des discussions avec la communauté innue de Pessamit aussi.

M. Cloutier : Mais c'est quand même toujours assez surprenant. Quand je vous disais le jour de la marmotte puis le financement des services de police, c'est clairement la situation. C'est assez incroyable que Mashteuiatsh est obligé d'envoyer une mise en demeure à Québec, à Ottawa, que Lac-Simon menace... en fait, pas menacer... oui, menacer de mettre fin à son service de police, je pense que ça a duré durant quelques jours, pour que finalement on en arrive à des ententes. Il me semble que c'est des situations de crise. Et, l'absence de financement sur une longue période, comment se fait-il qu'on transmette toujours des ententes qui ont besoin d'être renégociées? On ne se pose pas la question avec la SQ. La SQ a son financement annuel, puis le dossier est réglé. J'ai l'impression que, pour les autochtones, c'est tout le temps à recommencer, c'est tout le temps des ententes sur deux ans, sur trois ans, et que constamment on se retrouve dans une espèce de psychodrame.

En plus, à Lac-Simon, dois-je le rappeler, mettons que la situation est hautement problématique, c'est le moins que je puisse dire.

M. Kelley : M. le Président, moi, j'ai fait l'opposition aussi, et, je sais, le devoir, c'est toujours que le verre ici est à moitié vide, et moi, j'ai le devoir de dire que le verre est moitié plein.

On a une quarantaine d'ententes avec la communauté. Il y a beaucoup d'autres ententes qui vont assez bien. On a soulevé les cas problématiques.

Et je reviens toujours... Je suis d'accord avec le député de Lac-Saint-Jean, au niveau de la formation il y a cette situation que nous devons corriger. Et, moi, je pense, ce serait beaucoup plus simple si, dans le financement, il y aurait un volet formation qui permet à ces corps de police de participer pleinement dans le financement des cours à Nicolet. Mais, pour l'instant, on est dans les règles du jeu qui existent, de l'entente qui a été signée, de mémoire, en 2013, alors on va continuer jusqu'en 2018.

Mais qu'est-ce que nous avons fait, moi, quand j'étais ministre, au départ, on a signé ces ententes à toutes les années, de mémoire, et il y avait toujours un énorme rush le 30... vers le 25 mars. Je me rappelle une fois, avec l'ancien ministre de la Sécurité publique Robert Dutil et moi, on avait une pile d'ententes à signer, c'était le 30 mars, à la veille d'un Conseil des ministres, alors une énorme pile d'ententes à signer, parce que c'étaient les années qu'elles ne duraient qu'un an. Règle générale, nos corps de police, c'est les ententes qui durent quatre ans, maintenant. Et on a toujours l'intérêt d'avoir les ententes pluriannuelles, je pense, c'est beaucoup mieux pour tout le monde d'avoir un financement prévisible comme ça.

Mais, comme je dis, au bout de la ligne, moi, je peux donner des conseils à mon collègue le ministre de la Sécurité publique, mais ultimement c'est dans ses crédits et c'est ses responsabilités. Nous avons fait une rencontre, je pense, c'était autour du 1er novembre, à Montréal, avec les dirigeants des corps de police, avec les représentants de l'Assemblée des Premières Nations. Alors, nous avons commencé de travailler avec nos partenaires des Premières Nations et les Inuits pour mettre la table pour nos négociations avec Ottawa, parce que toutes ces ententes viennent à échéance.

Et je reviens toujours... Il y a des éléments nouveaux. Il faut corriger la question de la formation. Il faut également corriger toute la situation touchant la syndicalisation, qui était un élément moins important, il y a cinq ans, mais qui est devenu... Je pense qu'on est quatre ou cinq communautés qui ont maintenant un corps de police syndiqué, qui est leur droit de le faire, mais il y a des conséquences financières de la syndicalisation, alors c'est quelque chose que nous devons regarder. Mais, moi, je pense, c'est une responsabilité partagée avec le gouvernement fédéral, et on va trouver des solutions en travaillant avec Ottawa.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : Merci, M. le Président. Le ministre, dans ses notes d'introduction, a fait référence aux investissements à Val-d'Or. On avait une question quant à la récurrence des sommes qui avaient été annoncées, entre autres pour le refuge de jour Chez Willie puis les logements sociaux Kijaté. On se demandait si les sommes qui avaient été annoncées, c'était récurrent sur une base annuelle.

M. Kelley : Oui, parce que, dans la situation de Chez Willie, c'est de l'argent qui venait en partie du Secrétariat des affaires autochtones et du ministère de la Santé et des Services sociaux. Je pense, j'ai signé une lettre aujourd'hui qui verse un paiement pour Chez Willie de l'ordre de 70 000 \$ qui va... C'est notre contribution pour le financement, mais c'est notre intention de rendre permanent. Quand nous avons annoncé le financement, chez Willie était un genre de projet pilote de l'été de 2014-2015, de mémoire, c'était ouvert toute l'année longue, et c'est notre intention de le garder ouvert pour l'année à venir. Ça fait partie des réflexions que nous devons faire à l'intérieur du plan d'action sociale. Alors, il y a des éléments qu'on va travailler avec notamment ma collègue ministre responsable des Services sociaux pour assurer que Chez Willie va être un service permanent pour les itinérants, notamment les itinérants autochtones, à Val-d'Or.

• (20 h 10) •

M. Cloutier : Je vous remercie, M. le ministre. Je m'en réjouis.

Maintenant, je veux qu'on parle... qu'on aborde ensemble l'enjeu de la diplomation chez les autochtones. Inévitablement, lorsqu'on regarde les statistiques des commissions scolaires, visiblement l'écart est immense, est titanesque. J'avais un article ici qui montrait qu'à Opitciwan c'était un jeune sur 10 qui obtenait son diplôme, les taux de diplomation varient entre 80 %, 85 % d'échec pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Puis c'est hypercompliqué, le financement du système d'éducation pour les autochtones au Québec.

Êtes-vous d'accord avec moi, M. le ministre, qu'il me semble qu'il y aurait un immense chantier à ouvrir en ce qui a trait au financement et de s'assurer que les sommes soient au rendez-vous, autant du côté de Québec que du côté d'Ottawa, eu égard aux différentes... Puis, sincèrement, j'ai un peu l'impression que personne ne comprend vraiment comment ça fonctionne, le financement, eu égard à la singularité de chacune des nations autochtones. Puis il me semble que, si on veut contribuer, sur le plan culturel, à l'apprentissage des langues, à l'approfondissement des cultures autochtones, à l'épanouissement sur le plan socioéconomique, ça passe par l'éducation. Puis j'ai vraiment l'impression... Puis ce n'est pas juste une impression, M. le ministre, puis je vais vous donner les chiffres du fédéral, là. Il me semble que ça n'a juste plus de bon sens.

Alors, je suis curieux de vous entendre. Puis je sais que vous avez tenu une journée puis... je connais un peu vos actions, mais ça ne m'apparaît pas être suffisamment important pour vraiment renverser la vapeur puis donner du «oomph» à l'ensemble des communautés.

M. Kelley : Moi, j'ai toujours plaidé, un des éléments essentiels, c'est la prise en charge de ces questions. Et notre meilleur exemple, au Québec, demeure la commission scolaire crie. Et, oui, ça fait 40 ans, maintenant, et le progrès est lent, mais, quand j'étais à Mistissini avec mon collègue d'Ungava, ils ont un taux de réussite, de mémoire, qui est maintenant autour de 60 %. 60 % dans votre comté, M. le député, ou le mien est toujours insatisfaisant, mais c'est un pas dans la bonne direction.

Malheureusement, je ne peux pas être à Wemindji ce soir, mais apparemment on fait l'ouverture d'une nouvelle école à Wemindji aujourd'hui. Quand j'ai été à Wemindji, à l'école, leur taux de réussite est autour de 50 %. Alors, on voit le progrès.

Quand nous sommes dans les écoles de la communauté crie, la présence culturelle est très évidente. À Mistissini, à Voyageur High School, en arrière il y a un genre de chapiteau, et à l'intérieur on fait les raquettes, on fait les rames, on fait beaucoup d'autres choses liées à la culture crie. Et il y a une présence plus importante de l'enseignement de la langue crie dans ces écoles, beaucoup des activités traditionnelles fait partie de la vie de l'école. Alors, je pense, ça, c'est les pas qui sont dans la bonne direction.

Il n'y a pas de solution miracle, mais nous avons pris l'engagement au sommet socioéconomique de Mashteuiatsh, en 2006, d'ouvrir quatre centres de formation des adultes, qui sont les endroits où on fait... des personnes qui ont décroché, on les convainc de revenir à l'école. Alors, j'ai visité celui à Lac-Simon, il y a une relation très dynamique avec le cégep à Val-d'Or et avec UQAT aussi. J'ai visité celui à Kahnawake, je pense que c'est 200 élèves, 300 élèves. Alors, c'est les petits progrès.

Alors, moi, je suis aussi impatient que le député de Lac-Saint-Jean, mais je suis également conscient qu'il faut faire ça pas par pas. Et il y a les éléments de réussite. Nous avons annoncé à Val-d'Or, au mois de janvier, l'agrandissement du Pavillon des premiers peuples. Alors, on va construire un troisième étage, ça va être quelque chose qui va être dédié toujours à la recherche des Premières Nations. Mais, encore une fois, quand Edith Cloutier était étudiante à UQAT, dans les années 80, il y avait deux étudiants autochtones; il y en a maintenant 200. Un autre exemple très intéressant, le gouvernement de premier ministre Jean Charest a instauré la pratique qu'il y a aurait quatre places réservées dans nos écoles, faculté de médecine, pour les étudiants des Premières Nations. À date, 37 étudiants ont été mis dans le programme, 35 sont toujours dans le programme. Alors, dans les prochaines années, le nombre de médecins autochtones au Québec va passer de 9 à 45. Alors, ce n'est pas une révolution, j'en conviens, mais c'est les pas dans la bonne direction.

En terminant, M. le Président, j'étais avec ma collègue ministre de l'Enseignement supérieur à Kiuna, qui est un autre endroit où de plus en plus des autochtones passent prendre des cours et continuent de faire leurs études universitaires après. Alors, c'est le progrès dans la bonne direction. Moi, la règle numéro un pour le ministre, le ministre ne peut pas perdre l'espoir. Alors, je partage avec le député de Lac-Saint-Jean l'importance de l'éducation, mais je pense que notre gouvernement, depuis des années, a fait un effort considérable pour renverser la tendance et promouvoir la réussite scolaire dans nos écoles au Québec.

Le Président (M. Ouellette) : Merci. Merci, M. le ministre. M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : Merci, M. le Président. Je vais vous poser une question peut-être plus directe : Est-ce que vous trouvez que le gouvernement fédéral fait sa juste part pour l'éducation dont ils sont responsables?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Kelley : Pardon?

M. Cloutier : Paul Martin, l'ancien premier ministre du Canada, a clairement dénoncé l'absence ou la quasi-absence du gouvernement fédéral, l'échec de ses responsabilités. Il a rendu un rapport, il y a quelques semaines, qui dénonçait fortement le fédéral, qu'il avait échoué dans ses responsabilités et qu'il était sous la barre par rapport au financement. Il a démontré que, pour les communautés autochtones, c'était 50 % inférieur à ce qui se faisait ailleurs dans les provinces canadiennes. Ils ont comparé avec l'Ontario, ils ont clairement démontré que le financement du fédéral était à des années-lumière de ce que faisaient les provinces pour leurs résidents.

Alors, ma question, c'était sur le financement du gouvernement fédéral. Est-ce que vous partagez ces conclusions de l'ancien premier ministre du Canada? Est-ce que vous êtes satisfait des engagements du fédéral en ce qui a trait à l'éducation des autochtones au Québec?

M. Kelley : Moi, dans mes échanges avec la ministre Carolyn Bennett, elle est très consciente de la situation et elle a pris l'engagement qu'elle va faire mieux. Moi, je regarde, la nouvelle école de Winneway est une réussite que nous avons travaillée avec Mme Bennett, et on était à l'ouverture au mois de janvier. Il y a la participation dans le financement de nos écoles conventionnées.

Et je reviens toujours à la force de la Convention de la Baie James, c'est que la responsabilité et le financement des deux paliers du gouvernement sont bien identifiés. Est-ce qu'on peut faire mieux? La réponse est toujours oui. Moi, je m'en occupe, des choses qui sont dans la gouverne du gouvernement du Québec. Alors, si c'est la formation des adultes, si c'est... Je pense c'est la recherchiste Carole Lévesque qui estime que le tiers des étudiants au primaire, secondaire autochtones, au Québec, sont dans les écoles publiques du Québec. Nous avons des programmes dans mon comté. Par exemple, le collège John-Abbott, il y a une subvention. Il y a un centre pour les étudiants autochtones, il y en a une soixantaine à John-Abbott. Alors, on fait le soutien additionnel, c'est un programme de 800 000 \$ dans plusieurs collèges et universités au Québec pour encadrer ou faire l'accompagnement additionnel pour les étudiants, parce qu'on a tout intérêt dans leur réussite éducative.

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre. Vous avez compris que la fin de votre réponse était amputée aux commentaires que M. le député d'Ungava va nous faire. M. le député d'Ungava, je sais que vous avez des choses très intéressantes, mais j'ai l'impression que M. le ministre est allé pas mal faire le tour de votre comté.

M. Boucher : Oui, mais il en manque encore. Pour 20 minutes, M. le Président?

Le Président (M. Ouellette) : Non, 18. Il reste 18.

M. Boucher : 18? Bon, bien, c'est bien.

Écoutez... «Ullukut.» «Wachiya.» Bonsoir. The first topic I will talk about tonight is about the cost of living and housing in Nunavik. I know that many of you don't speak uiviititut. Unfortunately, my discussion will be mainly in French, so I would like to apologize, first. And it will be available on the Internet soon.

Alors, M. le ministre, vous savez que, bon, le logement puis le coût de la vie, au Nunavik, je vous dirais, c'est un... les deux grands enjeux, le logement en premier, le coût de la vie en deuxième. La population du Nunavik, bon, tourne aux alentours de 13 500 personnes, puis la grande majorité du peuple inuit vit dans les un peu plus de 3 000 logements sociaux gérés par l'Office municipal d'habitation Kativik. Malgré la construction de 1 352 logements dans les 15 dernières années, il y a toujours un déficit de logements d'environ 1 000 unités pour que tout le monde puisse être logé convenablement.

Bon, notre collègue de... c'est Chicoutimi, c'est ça...

Une voix : Lac-Saint-Jean.

• (20 h 20) •

M. Boucher : ...de Lac-Saint-Jean, pardon, je suis toujours mêlé dans mes comtés, de Lac-Saint-Jean nous disait tout à l'heure que... Bon, il parlait de la commission parlementaire itinérante qui s'était rendue à Kuujuaq pour aller entendre Olivia Ikey et certains intervenants puis il demandait, bon, s'il y avait des gens autour de la table qui étaient là. Peut-être ne s'en souvient-il pas, mais moi, j'étais là; pas en tant que parlementaire, mais en tant que directeur des services à la clientèle de l'office municipal d'habitation. J'étais là, je... bon, tout ça, ça se passait dans la grande salle de conférence chez Makivik, là, je m'en souviens comme si c'était hier. Et puis des fois on dit : Oui, mais là il manque 600 logements, là, tu sais, on entend des choses, là, tu sais. C'est-u normal? Moi, à 18 ans, regarde, je restais chez ma mère dans le sous-sol, là, puis je ne me plaignais pas. Puis ça a été à 28 ans, quand j'ai fini l'école, que j'ai eu mon premier appartement.

Vous savez que... Bon, je vous dirais que les gens, probablement, les plus extraordinaires, les plus généreux et les plus gentils que je connaisse, c'est les Inuits. Il y a des gens fantastiques, là-bas, qui ont un sens de la communauté

hors du commun, qui prennent soin de leurs enfants comme personne et puis qui vraiment font de leur mieux. Mais il y a beaucoup de maisons, de maisonnées où les problèmes sociaux sont graves, sont sérieux. Il y a des jeunes... On sait que, bon, au Nunavik, la famille est une valeur très prédominante et qui est très mise en valeur. Puis souvent les jeunes ont des enfants... bien, les jeunes, je parle des adultes, là, pas des enfants, quand même, mais les personnes ont des enfants à un âge relativement bas. Puis parfois, bien... Il arrive souvent qu'ils disent : Regarde, moi, je ne veux pas vivre comme mes parents, je ne veux pas vivre de l'alcoolisme, je ne veux pas vivre les abus. Je veux élever mon jeune dans ma propre maison, à ma manière, je veux casser ce cercle vicieux là, et puis, par le manque de maisons, bien, c'est difficile, ils ne peuvent pas y arriver. Souvent, c'est la différence, là, entre la culture du Nord et la culture du Sud. Ce n'est pas juste un caprice, de dire : Regardez, là, moi, je suis un bébé gâté puis je veux ma maison pour moi tout seul. C'est beaucoup plus que ça puis c'est beaucoup plus profond que ça.

Je me souviens de la conférence Katimajit en août 2011. Je ne sais pas si vous étiez là, M. Kelley, à l'époque. Moi, bon, j'étais assis en haut dans... comme ici, là, dans les estrades, et puis j'avais assisté à cette conférence-là, où, bon, ça avait été une grande partie sur l'habitation. Puis il y avait eu un engagement, à ce moment-là, de construire 300 logements pour la période 2011 à 2016, ce qui a été fait. Puis en plus, en avril 2015, il y avait eu un engagement supplémentaire de 70 logements pour 2011, ce qui a été fait aussi.

Arrive 2014, je me porte candidat à l'élection. Puis, parmi mes nombreuses promesses électorales... En fait, je n'en avais à peu près pas faites, de promesses électorales. Comme je dis souvent, une de mes promesses que j'ai tenues, ça a été de faire mon possible en toute situation, puis celle-là, je l'ai tenue. Mais une autre de mes promesses, ça avait été de faire tout en mon possible pour arriver à une échelle de loyer équitable. Parce qu'on sait que, depuis quelques années, le loyer augmentait systématiquement de 8 % par année, ce qui était quand même beaucoup, parce que, bon, ça fait un loyer qui augmente quand même relativement rapidement. Puis il y a des négociations qui ont été menées avec les Inuits et puis des actions qui ont été posées. Entre autres, le coût de la vie, hein, on dit : Bon, le coût de la vie est élevé. Pour vous donner un petit exemple, au Nunavik, les ménages dépensent en moyenne 37 % de leurs revenus seulement pour l'alimentation, seulement pour l'épicerie. Et puis ça, là-dessus, je peux vous dire que c'est mêlé aussi avec beaucoup de nourriture traditionnelle, de «country food», de poisson, de caribou, donc, si tout était acheté à l'épicerie, ce serait beaucoup plus cher. Pour ce qui est du logement, on dépense en moyenne 23,7 %. Donc, pour les dépenses totales du ménage, le toit plus la nourriture, 60 % du revenu familial passe dans ça. Ça fait que je peux vous dire qu'après ça il ne reste pas grand-chose.

Donc, on avait dépensé un montant de 250 000 \$ en collaboration avec l'ARK puis Makivik pour faire une étude, réalisée par l'Université Laval, sur le coût de la vie. Cette étude-là est sortie dernièrement, avec des chiffres, là, qui viennent appuyer ce que je viens de vous dire. Afin de mener, bon, les négociations sur différents dossiers qui étaient liés au logement, M. Daniel Gagné a été nommé par le gouvernement provincial en tant qu'expert et conseiller, de même que M. Robert Sauvé, le P.D.G. de la Société du Plan Nord, pour essayer de négocier une entente satisfaisante à tout le monde, puis on y est arrivé, à cette entente-là, puis j'aimerais, bon, sans scooper, comme on dit à Paris, là, mais quand même en parler peut-être brièvement un petit peu plus tard. Donc, cette entente-là, on y est arrivé dernièrement.

Alors, je voudrais, M. le ministre, dans un premier temps, là, que vous me brossiez un tableau, là... Puis souvent, bien, moi, je trouve ça un petit peu dommage, là, parce que, chez les Inuits, ils sont souvent les plus dans les moins, comme on dit, hein, c'est le plus de maisons surpeuplées, le plus haut taux de suicide, la plus grande représentation dans les prisons, le plus de violence, le plus... etc. Mais, malgré tout ça, je pense que tout n'est pas noir systématiquement, là, puis je pense qu'il y a des pas qui se font. Puis je voudrais que vous me dressiez un petit tableau de ça, là, rapidement.

M. Kelley : Oui, premièrement, merci beaucoup. Il y a beaucoup d'éléments dans votre question. Et je vais commencer à l'importance de l'étude de Pr Gérard Duhaime et l'Université Laval sur le coût de la vie, parce que j'ai rencontré maintenant à deux, trois reprises son équipe, et c'est vraiment une recherche... La méthodologie, je suis loin d'être expert, mais ça m'a vraiment impressionné. Je pense qu'ils sont présents dans quatre villages nordiques, pas uniquement Kuujuaq mais d'autres villages aussi. Juste pour bien identifier les dépenses des familles concernées, le taux de participation des ménages est très élevé, alors c'est vraiment très dynamique.

Et pourquoi ce lien avec le deuxième point, qui touche toute la question du coût de logement? La conclusion du Pr Duhaime et son équipe, c'est que l'écart entre vivre à Québec et vivre à Kuujuaq était — 11 ou 13? — 13 %. Et ça s'explique largement par le soutien qu'on donne au loyer, parce que de toute évidence le coût de la nourriture, le coût de l'essence, le coût de beaucoup d'autres produits essentiels dans le panier d'une famille sont très élevés, mais, à cause du soutien qu'on donne au loyer, ça donne un écart d'environ 13 %, qui est toujours élevé, mais ça m'a surpris un petit peu que ce n'était pas plus élevé que ça. Alors, je pense qu'on vient de prolonger son contrat pour un autre 18 mois pour peaufiner certaines autres recherches, mais c'est vraiment un travail colossal et très sérieux que son équipe est en train de faire.

Ce qui nous amène... Dans un deuxième temps, comme vous avez dit, il faut accélérer encore la construction de logements au Nunavik. Il y a des progrès. Quand l'ancien premier ministre Jean Charest a annoncé le Plan Nord, nous avons accéléré la construction des maisons. Il y avait un plan quinquennal en place qui construirait environ 300 maisons sur cinq ans. On a doublé ça, on a ajouté un autre 300 logements dans le Plan Nord que M. Charest a annoncé à l'époque. Ces maisons sont maintenant construites. Quand le premier ministre actuel a relancé le Plan Nord, en 2015, nous avons ajouté 70 maisons. 60 sont déjà construites. Et il y a une entente parce que, comme vous avez bien identifié, nous avons nommé deux représentants spéciaux du gouvernement, c'est-à-dire Robert Sauvé, qui est le président de la Société du Plan Nord, et Dan Gagné, qui sont allés régler plusieurs questions. Il y avait, de un, la réalisation des 10 maisons, qui découle de notre engagement de 70; deuxièmement, une nouvelle échelle de loyer qui est allée au Conseil des ministres récemment. Alors, nous avons trouvé un terrain d'entente. Le maximum d'augmentation, c'est de 6 %, et il y a un minimum.

Alors, il y a d'autres éléments, je peux tout déposer, mais, je pense, ça répond à votre inquiétude au niveau d'une échelle de loyer équitable. C'est bon pour trois ans?

Une voix : Oui.

• (20 h 30) •

M. Kelley : Alors, on a quelque chose en place qui est prévisible pour les prochains trois ans, qui va nous permettre d'attendre le rapport final du Pr Duhaime sur les coûts de la vie au Nunavik, et tout le reste. Alors, ça, c'est des éléments... Et ça va être une saison de construction très active, au Nunavik, parce que, dans le premier budget du gouvernement de M. Trudeau, il y avait l'annonce de 50 millions de dollars, qui représente environ 144 maisons ou... un petit peu moins de 150 maisons. Alors, avec la saison de construction et les règles du jeu au niveau fédéral, ils vont construire toutes ces maisons cet été. Alors, ça, c'est 150 maisons, auxquelles on ajoute 60 maisons qui découlent du prolongement de l'entente quinquennale. Mais, je pense, la chose qui urge maintenant, et ça va être probablement le prochain mandat pour soit la société d'habitation et/ou la Société du Plan Nord, mais surtout la société d'habitation, on a besoin de mettre en place un autre plan quinquennal avec Ottawa où on peut continuer de développer le logement social.

Mais un autre sujet que nous avons discuté à maintes reprises, je regarde la jeunesse de ces communautés, et, de prétendre qu'uniquement le logement social peut répondre à tous les besoins à venir, je pense qu'on n'arriverait pas. On peut être le gouvernement le plus généreux possible, mais il faut développer, encourager. Et c'est quelque chose... Je commence à être vieux quand je dis : Quand j'ai fait ce débat avec Louise Harel... Alors, quand elle était ministre des Affaires municipales, c'est elle qui a commencé un effort d'avoir un programme d'accès à la propriété, alors essayer d'encourager des personnes de construire leurs propres maisons, devenir propriétaires. Mais, comme on dit en anglais, «easier said than done», parce que construire une maison à Kuujuaq ou dans un autre village nordique, ce n'est pas facile. Il y a beaucoup d'enjeux au niveau des coûts de construction, à l'assurance. On n'est pas propriétaire du terrain, alors c'est difficile d'obtenir une hypothèque sur un édifice sur lequel on n'est pas propriétaire du terrain sous l'édifice. Alors, beaucoup de choses comme ça.

Je pense qu'on est rendus à 80 maisons, plus ou moins, privées, dans tout le Nunavik, sur pas loin de 3 000 logements, maintenant, mais c'est quelque chose que nous devons continuer de travailler avec la Société Makivik, avec le KRG pour trouver les autres moyens. Je sais que la Société Makivik se penche sur cette question. Et il y a des possibilités d'imaginer le logement autrement, parce que c'est un très grand enjeu. Et beaucoup de problèmes que vous avez identifiés dans votre question et le député de Lac-Saint-Jean a identifiés dans ses remarques préliminaires au niveau de la réussite scolaire, au niveau de certains... des conflits familiaux, si vous voulez, c'est quelque chose que, je pense, le logement, c'est un bon départ pour un certain allègement de ces situations.

Au Nunavik, c'est très préoccupant, mais par contre, avec Makivik, c'est un partenaire très créatif, c'est des personnes qui ont des idées. Et, comme je dis, ça va être une très belle saison de construction, cette année, parce qu'on prévoit pas loin de 210 logements. Je pense, ça va être une année record au niveau de la construction de logements au Nunavik. Il y a des défis, on sait que c'est compliqué parce que la saison, pour le déplacement des matériaux de Valleyfield à Kuujuaq et des autres villages nordiques, c'est très court. Il faut monter le stock, il faut monter les travailleurs pour faire ce travail. Mais ça va aider.

Et, je pense, la prochaine étape, maintenant, c'est une entente quinquennale avec le gouvernement fédéral pour regarder les pénuries existantes. Mais, comme je dis, je regarde la pyramide démographique au Nunavik, et, si c'est un grave problème aujourd'hui, les personnes qui sont autour de la table ici en 2030, ça va être tout un casse-tête si on ne change pas nos façons de faire, si on ne trouve pas d'autre recette pour faire le logement.

Mais j'ai été encouragé. J'étais avec... Je suis allé à une conférence de l'Arctic Circle à Nuuk, au Groenland, qui est une ville de peut-être 17 000 personnes. Il y a 40 ans, presque 100 % des logements étaient des logements sociaux financés par le gouvernement du Danemark. Aujourd'hui, 40 % des logements à Nuuk sont des logements privés. Et c'est une magnifique ville sur une baie, avec les roches et les montagnes et... mais ils ont réussi à développer un marché privé. Il y avait des subventions, il y avait des genres d'«incentive» qui étaient offerts par le gouvernement du Groenland pour encourager le développement d'un secteur privé de logement.

Alors, je pense qu'il y a des leçons qu'on peut tirer. Je sais qu'à Iqaluit, dans le Nunavut, aussi on jongle avec d'autres formules qu'on peut mettre en place pour encourager le développement d'un marché privé des maisons, parce qu'il y a, oui, les ménages à faibles revenus, mais il y a également des personnes qui ont des bons salaires, qui ont des moyens. Mais il faut créer les conditions gagnantes qu'on peut avoir un marché privé. Je pense qu'il y a des propositions pour un genre de politique de rachat, qu'il y ait une certaine garantie que, s'il n'y a pas un acheteur au moment que vous voulez vendre votre maison, peut-être qu'on peut trouver les arrangements pour rendre ça plus facile.

Alors, il y a des idées, il y a des modèles qui sont là pour résoudre un problème qui est critique au Nunavik.

M. Boucher : ...combien de temps?

Le Président (M. Ouellette) : Ah! vous êtes à l'avant-dernière minute de jeu, M. le député d'Ungava.

M. Boucher : L'avant-dernière minute de jeu. Écoutez, sur un sujet beaucoup plus léger, M. le ministre, vous allez me permettre de faire mes annonces publicitaires. Vous savez que, malgré qu'on entend siffler le vent, présentement, puis qu'on se penserait bien plus au mois de novembre qu'au début mai, ne désespérez pas, l'été s'en vient. Puis à tous ceux qui cherchent quelque chose d'original pour leurs vacances d'été j'ai à leur proposer, du 4 au 6 août prochain, le pow-wow annuel à Chisasibi et, du... attendez un petit peu que... du 18 au 20 août, le pow-wow annuel à Mistissini, si le cœur vous en dit, une expérience, une découverte du peuple cri, un peuple généreux, original, culture riche et profonde. Et puis je vous invite fortement, pour un dépaysement assuré tout en demeurant au Québec, d'aller visiter nos amis cris soit à Chisasibi ou à Mistissini cet été. Merci beaucoup.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le député d'Ungava. M. le député de Masson.

M. Lemay : Merci, M. le Président. Donc, pour un premier sujet, on va parler un peu de la légalisation de la marijuana, parce qu'on le sait, c'est quand même un sujet d'actualité, avec l'annonce qui a été faite au fédéral. Et, le 16 novembre dernier, le 16 novembre 2016, je vous posais une question en Chambre concernant ce qui se passe sur les réserves et puis avec les cabanes à tabac, et puis une de nos préoccupations, c'est qu'on ne voudrait pas qu'avec la venue du cannabis au Québec on transforme les cabanes à tabac en baraques à cannabis. Puis on avait vu aussi que vous nous aviez répondu, à ce moment-là, qu'il y a certaines lois qui s'appliquent au Québec, comme par exemple la loi du Code civil ou la loi... le Code de la sécurité routière, mais il y a d'autres lois ou règlements qui sont pris par les conseils de bande, donc, l'interdiction de vendre de l'alcool, ou l'âge, ou le tabac pour les mineurs, toutes ces choses-là, c'est plus les conseils de bande.

Moi, je voudrais m'assurer... Je ne sais pas si le ministre, il peut nous donner son opinion quant à l'application des lois pour les communautés autochtones par rapport à la marijuana. Parce que ça reste que c'est préoccupant pour les citoyens du Québec. On veut savoir si les lois provinciales vont s'appliquer ou ça va être celles du conseil de bande. Aussi, on veut aussi savoir est-ce qu'on va voir apparaître dans le paysage québécois des baraques à cannabis ou réellement on va pouvoir contrôler ce qui se passe sur nos communautés.

M. Kelley : Alors, la question qui est posée est très importante. Et, comme vous savez, nous avons obtenu copie des intentions du gouvernement fédéral il y a deux semaines ou trois semaines maintenant, c'est notre intention de s'asseoir avec des représentants des communautés autochtones pour travailler ensemble pour l'encadrement. Comme j'ai dit, le débat sur la légalisation ou non se fait dans un autre Parlement, mais ici le gouvernement du Québec doit réagir. On a vu des réactions de plusieurs chefs qui ne veulent rien savoir de la marijuana, je pense, un chef respecté comme Jean-Guy Whiteduck, qui est le chef de la communauté de Kitiganisipi, qui est foncièrement contre l'arrivée de la drogue dans sa communauté. Alors, je pense qu'on a tout intérêt de travailler ensemble pour faire le meilleur encadrement du produit.

Il y a beaucoup de questions qui ne sont pas... On n'a pas les solutions encore pour l'ensemble de la société québécoise quant à la production et la distribution de marijuana dans notre société. Ça, c'est quelque chose qu'il y a un comité ministériel qui est déjà créé pour se pencher sur cette question. Mais, je pense, les inquiétudes sont réelles. On sait, dans nos rencontres, comme j'ai évoqué la consultation que nous avons faite le 25, 26 janvier, il y a une très forte préoccupation sur toute la question de la dépendance dans notre société. Alors, je pense qu'on a tout intérêt de travailler avec les autochtones pour avoir leur mot à dire sur comment on va organiser la production et la distribution de ce produit sur le territoire québécois. Et, moi, je pense, le garant de l'avenir, c'est de faire ça ensemble, de ne pas arriver avec... devant un fait accompli, on va imposer ci ou ça.

Mais les réactions des chefs à qui j'ai parlé à date, c'est plutôt une réaction de prudence et de préoccupation. Et je pense qu'ils sont très conscients que... Surtout, je reviens toujours, c'est un point qu'il faut souligner, c'est la jeunesse de ces communautés. Ils sont... La moitié de la population autochtone au Québec a moins de 30 ans. Alors, ce sont les enjeux, la question de l'âge, la question de l'utilisation de la marijuana par la jeunesse, et tout ça. C'est les choses que l'ensemble de la société québécoise doit se pencher et trouver des solutions.

Nous avons contacté l'Assemblée des premières nations du Québec et Labrador pour montrer notre intérêt d'avoir un genre de série de rencontres à ce sujet. Moi, j'ai parlé aux représentants du Grand Conseil des Cris. Mon chef de cabinet a parlé aux représentants inuits. Moi, je pense qu'il y a d'autres groupes qui seraient intéressés de la question, comme Femmes autochtones du Québec, comme le Regroupement des centres d'amitié autochtones, comme l'association des chefs de police autochtone. Alors, je pense qu'on a beaucoup... Et l'idée, c'est de très rapidement, j'espère avant la fin juin, avoir au moins une première rencontre où on peut s'asseoir et examiner l'ensemble de ces considérations; avant tout la santé publique, mais également la sécurité publique de ces questions.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le ministre. M. le député de Masson.

• (20 h 40) •

M. Lemay : Oui. En fait, sur les éléments de réponse du ministre, vous avez mentionné que vous étiez préoccupé puis que vous vouliez les consulter, les Premières Nations. Vous avez même mentionné que vous avez déjà débuté les consultations. Mais, nous, ce qu'on avait, c'était... À la mi-avril, dans le fond, les groupes nous avaient dit qu'il n'y avait pas eu de consultation à leur niveau, du moins du niveau provincial. Donc, si c'est le cas, j'imagine que les consultations que vous avez eues, entre autres, avec le chef de l'Assemblée des premières nations, M. Ghislain Picard, ça doit être tout récemment, ça doit être la semaine dernière, j'imagine. Je ne sais pas si vous avez un peu... vous pouvez nous mentionner à quel moment vous l'avez consulté, parce que, nous, le son de cloche, c'était qu'il n'y avait pas eu de consultation.

Deuxièmement, aussi, j'aimerais juste savoir aussi... Dans le fond, vous avez parlé de plusieurs groupes que vous vouliez rencontrer, mais comment vous voulez faire vos rencontres? Un petit peu plus de précision, là. Dans le fond, ça va être quels groupes nécessairement que vous voulez rencontrer? Je sais que vous en avez cité quelques-uns, mais... Ou surtout savoir... Parce que vous avez mentionné, tout à l'heure, puis ça, ça vient nous chercher... vous avez dit que vous étiez préoccupé par la santé des jeunes autochtones, puis nous aussi, on est très préoccupés par la santé des jeunes autochtones et des non-autochtones. Donc, on veut vraiment s'assurer qu'on ne se ramassera pas dans le paysage avec des cabanes à cannabis, puis c'est pour ça qu'on veut que les consultations soient faites, parce que c'est préoccupant de savoir qu'il n'y avait pas eu de consultation.

Là, vous avez dit, dans votre élément de réponse, que vous les avez consultés, mais on n'a vraiment pas eu le même son de cloche. Je ne sais pas si on peut avoir un petit peu de détails sur...

M. Kelley : Le projet de loi fédéral a été déposé à Pâques, il y a deux semaines, alors il n'y a pas eu de consultation. Qu'est-ce que j'ai indiqué, c'est notre volonté de les consulter. Alors, on a dit clairement qu'est-ce qu'on veut faire.

Alors, j'ai vu très informellement... Il y avait un magnifique lancement d'un film la semaine passée, à Montréal, sur Dr Stanley Vollant, *De Compostelle à Kuujuaq*. Alors, si vous avez l'occasion de le visionner, je vous encourage de le faire, parce qu'à la fois c'est une descente de la rivière Outaouais en canot pour faire la promotion des saines habitudes de vie, mais également une marche qu'il a prise au mois de mars 2015 de Schefferville à Kuujuaq, au mois de mars. Il faut le voir. C'était vraiment... Et par pure coïncidence j'étais à Kuujuaq avec le député d'Ungava au moment que le Dr Vollant est arrivé, et on peut dire que son visage était pas mal magané. Alors, Ghislain Picard était au visionnement, alors j'ai juste dit, très informellement : C'est notre intention de vous consulter. Comme vous le savez, d'organiser une rencontre, ça prend quelques jours, mais on a l'intention de le faire très prochainement. Je pense, c'est quelque chose qui est très important, mais il faut lancer l'idée. J'ai parlé à Abel Bosum, qui travaille pour le Grand Conseil des Cris, ils ont déjà un comité qui se penche sur certaines questions similaires. Alors, ils ont démontré un intérêt des cris. Nous avons contacté le leadership inuit, puis il y a d'autres groupes à contacter pour mettre tout ça ensemble. Mais notre idée, c'est avoir les intervenants qui s'intéressent à cette question.

Mais, comme je dis, ça soulève des questions beaucoup plus larges dans l'ensemble de la société québécoise, quant à la production et la distribution de marijuana. J'ai vu qu'il y a une usine à 500 mètres de mon bureau de comté, à Sainte-Thérèse, je pense que c'est l'entreprise Aurora ou quelque chose comme ça. Alors, peut-être mon futur voisin va être cultivateur de marijuana, sur la rue Hymus à Pointe-Claire, je ne sais pas, mais c'est les enjeux que nous devons, comme société, composer. Mais nos préoccupations, comme j'ai répété, c'est avant tout la santé publique et la sécurité publique, comment s'assurer qu'on peut faire la transposition vers une légalisation de marijuana dans notre société de la façon la plus sécuritaire possible.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Masson.

M. Lemay : Parfait. Puis, juste pour la partie des jeunes autochtones et des... en fait, des jeunes Québécois aussi, de tous les jeunes qui résident au Québec, on veut savoir : Est-ce que vous avez réfléchi à un plan d'action pour vous assurer que, justement, le cannabis ne sera pas disponible, à travers les communautés, pour nos jeunes, pour les jeunes autochtones? À savoir, est-ce que vous allez mettre plus d'inspecteurs sur le terrain? Qu'est-ce que vous allez faire de différent? Parce que vraisemblablement ça n'a pas fonctionné pour le tabac. On veut juste s'assurer s'il y a quelque chose de différent qui va être mis en place, cette fois-ci, pour la marijuana.

M. Kelley : Moi, je pense, la clé du succès, c'est de travailler avec nos partenaires autochtones. Ils partagent nos préoccupations. Alors, c'est quelque chose... Et, j'insiste encore, on est dans les zones de juridiction qui sont parfois complexes. Mais, à date, je prends comme exemple... Les opérations contre la drogue en milieu autochtone, presque sans exception, à ma connaissance, sans exception, le corps de police des communautés participe pleinement avec la Sûreté du Québec et la GRC. Je pense aux descentes qu'on a vues à Kahnawake, à Kanasatake, à d'autres endroits.

Alors, moi, je pense, dans les communautés autochtones, la tolérance zéro pour la drogue illégale est très présente. Alors, moi, je pense que ça va être des rencontres très productives, très intéressantes, parce que je pense qu'ils partagent nos objectifs, c'est-à-dire une légalisation qui respecte les grands enjeux de la santé publique et la sécurité publique sur le territoire québécois.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Masson.

M. Lemay : Bon, bien, M. le ministre, on va changer de répertoire, on va aller à la question 65 dans les demandes de renseignements du deuxième groupe d'opposition et puis on va parler... puis vous en avez parlé un peu tout à l'heure aussi dans vos remarques préliminaires, mais c'est ce qui a trait avec la commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics au Québec. Et on sait, bon, pas besoin de faire tout l'historique, mais à l'automne 2015 il y avait quand même un grand reportage qui est sorti. De là, un an après, en décembre 2016, on a annoncé la tenue de la commission, et la commission va porter sur les 15 dernières années.

Donc, nous autres, on voudrait savoir... Parce que vous avez mentionné, à la question 65, que votre calendrier général des travaux de la commission, il n'est pas encore connu. Là, c'est sûr, ça va être à venir, là, j'imagine, on va avoir ça prochainement. Mais on veut savoir aussi, dans le fond, comment que vous... Puis je sais que vous avez mentionné, tout à l'heure, dans vos remarques préliminaires, qu'autant pour le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, ou Chez Willie, ou Kinawit, là, tu sais, vous allez faire des mesures spécifiques, mais nous, on veut savoir : Est-ce que vous avez prévu, dans les crédits, sachant qu'il y a cette commission-là en cours, pour les femmes qui vont venir témoigner... Parce qu'on sait qu'il y a beaucoup de souffrance, puis ça prend beaucoup de courage pour venir témoigner, il va y avoir des blessures qui vont sortir. Pour ces femmes-là qui vont témoigner durant la commission, est-ce que vous avez des mesures de soutien qui vont être mises en place pour soutenir ces femmes autochtones?

M. Kelley : Premièrement, M. le Président, il y a beaucoup de confusion, cette semaine, sur la notion de l'indépendance des commissions dans notre société, mais, quand j'ai répondu, dans le cahier, ce n'est pas au Secrétariat des Affaires autochtones ni au ministre d'organiser les travaux de la commission qui est présidée par le juge Jacques Viens. Moi, j'étais à une très belle rencontre à Val-d'Or, il y a un mois, qui était une initiative des maires des villes qui ont un centre d'amitié autochtone, alors les villes comme Val-d'Or, comme Sept-Îles, La Tuque, Maniwaki, Montréal et les autres

étaient présentes, et par hasard il y avait une présentation faite par le juge Viens et son avocat, Me Leblanc. Alors, ils sont en train... ils entendent lancer leurs travaux. Il y a déjà un site Web qui est en place, je pense, cerp.qc.ca. Mais, si vous avez des questions quant à l'organisation des travaux, et tout le reste, c'est une commission d'enquête indépendante, alors c'est vraiment au juge Viens et son équipe d'organiser ces travaux.

Déjà, nous avons financé, dans le passé, je pense, deux séances, des femmes qui étaient victimes, organisées par les Femmes autochtones du Québec. Nous avons donné un soutien additionnel pas uniquement au centre d'amitié autochtone à Val-d'Or, mais à d'autres centres d'amitié autochtones aussi, un soutien psychosocial additionnel pour les personnes qui ont parmi leur clientèle des femmes qui étaient victimes ou sont victimes de discrimination, et tout le reste. On va continuer de traiter ce genre de demande.

Nous avons mis en place un programme additionnel, le Programme d'aide pour les autochtones en milieu urbain. C'est un programme de 9 millions de dollars dans lequel il y a des demandes de soutien pour des femmes vulnérables d'une façon générale.

Alors, ces genres de questions sont tout à fait recevables au Secrétariat des Affaires autochtones, mais, comme je dis, toute la question de l'organisation des travaux de la commission d'enquête, c'est une enquête indépendante.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Masson.

• (20 h 50) •

M. Lemay : Bon, bien, parfait. Mais je suis quand même ravi de savoir qu'il va y avoir un soutien pour les femmes qui vont venir témoigner, parce qu'effectivement ça prend beaucoup de courage, puis il y a beaucoup de blessures qui vont refaire surface. Donc, de savoir que ces femmes vont pouvoir être accompagnées après leur témoignage, c'est rassurant.

M. le Président, on va passer à une autre question. Dans le fond, j'aimerais qu'on revienne, M. le ministre, sur le projet de loi n° 21 qu'on a fait ensemble déjà le 5 décembre 2014, qui était la Loi concernant principalement la mise en oeuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake. Et ça, on a posé une question à la question 63, dans le cahier des crédits, et vous nous mentionniez... Parce qu'on le sait, en décembre de cette année ça va déjà faire trois ans qu'on a passé cette loi. Et on avait fait un amendement, à l'époque, à l'article 11, on mentionnait qu'au plus tard le 5 décembre 2017 on devait faire rapport au gouvernement sur la mise en oeuvre de la présente loi et de l'opportunité de la modifier. Puis, quand on a posé la question, dans les crédits, on a vu qu'on avait... pour les années qui venaient de passer puis celles qui s'en viennent aussi, il n'y a aucun coût de prévu, la contribution financière du gouvernement du Québec pour l'autorisation du régime mohawk en matière de travail demeure encore à déterminer, puis là on était préoccupés. On se dit : Mais ça va déjà faire trois ans. Mais qu'est-ce qui se passe, dans le fond, avec la mise en vigueur?

Donc, est-ce que vous pouvez nous dire où on est rendu avec cette loi? Puis aussi est-ce que c'est dans les plans de respecter l'échéancier aussi, de remettre le rapport d'ici le 5 décembre 2017?

M. Kelley : Premièrement, sur le dépôt du rapport, oui, on va respecter l'échéancier. Mais, si on veut une preuve tangible que le bien-fondé du projet de loi, l'agrandissement de l'hôpital Kateri Memorial est presque terminé. Alors, c'est la preuve que la flexibilité au niveau de la main-d'oeuvre que nous cherchons, nous avons cherché avec le projet de loi a fonctionné. Alors, c'est vraiment un symbole de fierté pour la communauté de Kahnawake.

On sait qu'il y avait beaucoup de travaux d'entretien, dans les dernières années, sur le pont Mercier, mais on sait que ça, c'est un pont qui a besoin d'une cure beaucoup plus importante, et c'est quelque chose que je pense que prochainement le gouvernement va être en position d'aller de l'avant, mais ça, c'est une occasion.

Au niveau des coûts, et tout le reste, beaucoup de la coordination est faite, entre autres, par la Commission de la construction du Québec. Il y a également le groupe qui a remplacé la CSST, qui a un autre titre, CESSNET... Alors, quelqu'un a nous aider à démêler l'alphabet dans ça, mais c'était la fusion des normes du travail et la santé et sécurité du travail. Alors, eux autres, les échos que j'ai, c'est que ça va bien. Il y a toujours des choses au niveau de la reconnaissance mutuelle, mais on espère qu'on va être en mesure de qualifier les travailleurs mohawks pour qu'ils puissent travailler dans d'autres chantiers aussi. Alors, c'est ça, un des objectifs.

Mais, pour l'instant, à la fois la construction de l'hôpital et les travaux sur le pont Mercier vont bon train.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le ministre. Vous avez compris que cette réponse, qui était très importante, c'est Mme la députée de Chauveau qui vous l'a offerte. Mme la députée de Chauveau, à vous la parole.

Mme Tremblay : Merci beaucoup, M. le Président. J'aimerais saluer, évidemment, tous les participants à cette étude de crédits, donc, pour le Secrétariat aux affaires autochtones.

Ma première question va porter sur le développement économique et les fonds d'initiatives autochtones.

On sait que l'objectif général du Fonds d'initiatives autochtones, FIA, on l'appelle comme ça, est de soutenir les autochtones dans leur développement économique, social et communautaire. Le FIA soutient financièrement des projets prometteurs qui offrent des possibilités de retombées importantes, structurantes. C'est un fonds qui a été créé en 2006, un fonds, au départ, qui était de 260 millions de dollars et qui a permis de générer des investissements de plus de 517 millions de dollars dans près de 750 projets qui ont été mis sur pied par le milieu autochtone.

Le FIA II, donc, qui avait cours de 2012 à 2017, donc qui se poursuit en ce moment, est doté d'une enveloppe de 135 millions de dollars sur cinq ans. On parle de cinq volets, donc développement économique, garanties de prêt, infrastructures communautaires, action communautaire, soutien à la consultation. Et le FIA II est complémentaire aux autres programmes d'aide financière qui existent au gouvernement du Québec. Donc, l'aide accordée par le gouvernement

du Québec et ses organismes ne peut excéder 50 % des coûts admissibles, et le cumul des aides consenties par les deux paliers de gouvernement ne peut excéder 90 % du coût total de projet, sauf exception. Pour les jeunes de 35 ans, cette proportion peut aller jusqu'à 60 % pour l'aide accordée par le gouvernement du Québec et ses organismes et à 95 % pour le cumul de l'aide consentie par les deux paliers de gouvernement.

À Wendake, dans mon comté, il y a des projets majeurs qui ont été financés par le FIA II. On n'a qu'à penser au Carrefour artistique de Wendake. C'est un beau projet, un carrefour... un lieu de divertissement, d'expression culturelle où on retrouve sous le même toit les locaux de la radio communautaire, CIHW 100,3 FM, et une boîte à chansons. L'été, il y a aussi une scène extérieure. Et d'ailleurs, juste à l'arrière, c'est là où se déroule le pow-wow international de Wendake, qui est sans contredit le plus gros festival dans mon comté, donc un festival de danse autochtone très populaire, qui gagne d'ailleurs en popularité année après année, un bel endroit pour découvrir la culture autochtone mais aussi découvrir la gastronomie des Premières Nations.

Et je sais que mon collègue d'Ungava, tout à l'heure, a invité les gens à venir participer au pow-wow.

M. Boucher : Je les invite aussi chez vous.

Mme Tremblay : Bien oui. Bien, c'est ce que je m'en allais faire. Alors, du 30 juin au 2 juillet, c'est à voir. Et ça vaut la peine. Les gens apprécient leur expérience lorsqu'ils participent à ce beau pow-wow.

Je dirais également qu'il y a d'autres projets qui ont vu le jour qui ont été financés en partie grâce au FIA II, la ferme Yarha pour le plan d'affaires. Le montant a servi aussi au démarrage de O'terra, clinique de nutrition et de naturothérapie de Wendake, au démarrage de l'Institut Yarha, Les Pneus GLC inc. pour un plan stratégique et économique, la modernisation de la station-service communautaire et, plus récemment — c'est encore en cours, les travaux — la construction d'une piscine extérieure qui sera annexée à l'Hôtel-musée des Premières Nations. C'est un beau projet, on parle d'un montant... d'un projet de près de 800 000 \$, et le FIA II va donner un montant de 200 000 \$. Donc, les travaux sont en cours. Ça va être bien pour le tourisme également, parce que c'est un hôtel-musée d'expérience, alors une piscine, pour la jeune clientèle, ce sera très apprécié, mais ça va servir également à la population locale. Donc, un très beau projet.

Et, M. le ministre, j'aimerais savoir... Là, évidemment, j'ai parlé des projets pour Wendake, mais pouvez-vous nous donner d'autres exemples de projets porteurs qui ont pu être financés grâce au FIA II?

Le Président (M. Merlini) : M. le ministre.

• (21 heures) •

M. Kelley : Merci beaucoup, M. le Président. Merci, je pense, au nom de Tourisme autochtone du Québec pour les annonces publicitaires que mes collègues sont en train de faire. Et je veux... Notre collègue, Mme la députée de Chauveau, a fait une déclaration de député hier pour... c'est les 25 ans de Tourisme autochtone du Québec, qui est un groupe très dynamique, notamment leur président, Steeve Gros-Louis; également le directeur général, Dave Laveau. Je veux signaler que... souligner le fait que Dave Laveau a été nommé au conseil d'administration de Destination Canada. Alors, c'est le premier autochtone qui fait partie de ce conseil d'administration. Et c'est vraiment extraordinaire qu'est-ce qu'ils ont fait pour faire la promotion du tourisme autochtone au Québec. Alors, ce n'est pas tout à fait le sens de votre question, mais j'insiste à souligner le travail que Tourisme autochtone a fait, il y a deux ans, où ils ont fait un magnifique congrès ici, à Québec, de tourisme autochtone international. Je pense qu'il y avait des autochtones d'une vingtaine de pays ou pas loin qui étaient ici.

Et il y a un certain engouement à travers le monde. Moi, je me rappelle... Je vais finir la parenthèse, M. le Président, mais moi, je me rappelle, il y a deux ans, j'étais dans un zodiac de la communauté d'Essipit et avec la famille typique française. Alors, la mère de la famille voulait aller au Québec, c'était un rêve pour elle. Alors, on était dans le zodiac, elle était là avec son mari, leurs trois jeunes enfants pour avoir une expérience autochtone au Québec. Alors, ils étaient vraiment emballés, parce qu'on sait qu'Essipit a vraiment fait du tourisme une niche très importante dans le développement de leur économie.

Oui, vous avez identifié certaines des choses. On est en train de finaliser toutes les balises pour les FIA III, mais vous avez identifié certaines des priorités qu'on veut mettre de l'accent, notamment de faire la promotion des femmes entrepreneures autochtones. Je pense que c'est un endroit... Elles sont déjà admissibles à l'intérieur du fonds existant, le FIA II, mais on peut peut-être mettre un accent additionnel pour s'assurer que les femmes entrepreneures, qui veulent se lancer en entreprise... Même pour les jeunes, je pense, c'est très important. On a beaucoup... et mon collègue de Huntingdon peut témoigner, souvent les entrepreneurs que nous avons rencontrés à Akwesasne sont les jeunes. Ils sortent du collège, ils ont une idée, ils veulent lancer un magasin, un comptoir de yogourt ou des autres idées comme ça. Bravo! Et, je pense, si on peut avoir un outil pour les encourager...

Un des défis pour le FIA... Il y a des communautés qui sont bien équipées, bien organisées. Je pense que Wendake, avec un magnifique centre de développement et formation de la main-d'oeuvre, alors, il y a un certain capital humain, si vous voulez, qui est disponible pour lancer les projets. On sait qu'il y a d'autres communautés qui sont peut-être plus isolées, qui n'ont pas accès aussi, parce que tous nos programmes présument que le projet va trouver d'autres bailleurs de fonds, alors on n'est pas là pour financer les choses à 100 %. Je pense, vous avez évoqué l'effet levier de certains de nos programmes avec, je pense, plus ou moins chaque dollar que le FIA a mis dans les projets, les communautés ont réussi à aller chercher 2 \$ ou 3 \$ additionnels, alors c'est vraiment un effet levier important. Mais une communauté qui est soit en milieu urbain, comme à Wendake, ou d'autres qui ont une certaine masse critique ont accès plus facile aux programmes du gouvernement fédéral, peut-être ils ont leur propre argent qu'ils peuvent mettre dans les projets. Pour d'autres communautés, c'est plus difficile. Alors, on est en train de se pencher... Est-ce qu'il y a un moyen d'avoir une plus grande flexibilité pour les

communautés qui ont plus de difficultés à faire un montage financier pour financer leurs projets? Alors, je pense, ça, c'est une autre préoccupation.

Mais moi, j'ai vu déjà des projets... Vous avez évoqué des projets à Wendake, dans votre comté, mais, quand je me promène au Québec, il y a beaucoup de choses que nous avons réalisées grâce à ces fonds. Et la beauté, la créativité, l'imagination pour les projets, règle générale, vient du milieu, et c'est ça que je trouve extraordinaire.

Et les personnes viennent... Et je vais insister, mettre de la pression sur Mme Thomas qu'on fait encore plus au niveau de l'accompagnement, au SAA, pour expliquer comment les programmes fonctionnent, comment on peut utiliser l'argent que Québec prête, a mis dans un projet pour aller chercher les fonds dans les programmes du gouvernement fédéral. Alors, moi, je pense qu'au niveau du coaching on peut faire mieux aussi, et ça, c'est une de mes... Mais ma volonté, c'est de vraiment aller...

Mais, comme je reviens toujours, je suis toujours surpris par la créativité. Et c'est pourquoi le programme de l'ancien premier ministre Paul Martin de faire la promotion de l'entrepreneuriat... Quand j'étais à Mistissini, à Voyageur High School, avec le député d'Ungava, il y avait une quinzaine d'étudiants cris... C'est un cours au secondaire V qui est maintenant donné dans l'entrepreneuriat. Le ministère de l'Éducation a fait la reconnaissance nécessaire de cours, alors c'est un cours qu'on peut donner pour les crédits du ministère. Alors, c'est un élément qui est très important. Alors, les 15 ont fait les présentations de leurs plans d'affaires sur une idée éventuelle, peut-être, peut-être pas, et c'était vraiment incroyable de voir la créativité, les petits magasins, des services, les autres choses que ces jeunes de secondaire V étaient prêts à imaginer un jour. Alors, il y a beaucoup d'énergie, d'entrepreneuriat.

Et je reviens toujours, en conclusion, M. le Président, à ma visite au centre de formation d'adultes à Kahnawake. Ils ont des entrepreneurs, ils vendent des oeufs, et ils ont maintenant, je pense, d'autres projets de... Mais ça les aide au niveau de... C'est intégré dans le curriculum, mais ça aide aussi au niveau du marketing, la présentation. Et leur petit projet hydroponique, pour les tomates, M. le Président, je veux insister, ils sont là pour pousser les tomates, ils vendent des tomates. Alors, je ne veux pas semer la confusion, on est dans un projet de tomates et... Mais Diane Labelle et son équipe, ses enseignants, c'est vraiment beaucoup d'énergie, mais beaucoup d'entrepreneuriat, comprendre que, souvent, l'économie de l'avenir, c'est les petites entreprises, c'est les choses que les personnes avec l'ambition doivent lancer elles-mêmes.

Alors, d'avoir un outil comme le Fonds d'initiatives autochtones, je pense, c'est vraiment un grand avantage dans nos relations avec les Premières Nations et les Inuits du Québec.

Le Président (M. Ouellette) : Merci. C'était très important que vous le spécifiez, M. le ministre, parce que je suis sûr qu'il y a plusieurs personnes qui suivent assidûment nos travaux qui ont eu peur, ont eu une frousse. Mme la députée de Chauveau.

Mme Tremblay : M. le ministre parlait tout à l'heure du FIA III, parce que le gouvernement a annoncé un nouveau fonds d'initiatives autochtones doté d'un budget de 135 millions sur cinq ans, donc, dans le dernier budget du Québec, le budget qui prévoyait aussi 60 millions pour le nouveau plan d'action sociale autochtone, donc on parle de 195 millions qui ont été annoncés dans le dernier budget.

Tout à l'heure, vous avez parlé des initiatives pour favoriser l'entrepreneuriat féminin avec le FIA, on a parlé notamment des jeunes, mais, dans mon comté, j'ai également des femmes d'un certain âge, donc un peu plus âgées que 35 ans, qui aimeraient se lancer en affaires, avec de bonnes idées, mais elles se demandaient comment procéder. Est-ce qu'il y a un fonds qui sera disponible bientôt pour aider l'ensemble des femmes et non seulement les jeunes?

M. Kelley : Effectivement, on cherche un moyen d'avoir la plus grande flexibilité possible. Alors, oui, les femmes étaient toujours admissibles au programme dans son ensemble, mais on va probablement réserver un volet et essayer de faciliter l'accès pour toutes les femmes, peu importe leur âge, qui veulent se lancer dans les affaires. Alors, on cherche la bonne formule pour le faire, mais c'est quelque chose... Moi, je me rappelle, quand Michèle Audette était présidente des Femmes autochtones du Québec, dans une rencontre qu'elle a eue avec le premier ministre Charest, à l'époque, c'était sa volonté si on veut s'assurer que les femmes autochtones peuvent prendre davantage... Le Plan Nord et d'autres initiatives du gouvernement, c'est très important qu'on peut faire la promotion des entrepreneures féminines autochtones dans notre société.

Alors, oui, c'est une sensibilité, on est conscients qu'il y avait certains obstacles dans le passé. Alors, notre préoccupation, ça va être d'aller au Conseil du trésor et de présenter des règles du jeu qui peuvent nous donner une certaine souplesse additionnelle, parce qu'on sait qu'il y a certains obstacles que peut-être une entrepreneure féminine peut rencontrer qui ne seraient pas... ce ne serait pas pour un autre entrepreneur. Alors, on va essayer de rendre ça le plus facile possible pour faire la promotion de l'entrepreneuriat féminin autochtone au Québec.

Mme Tremblay : J'aimerais maintenant aborder, M. le Président, les autochtones en milieu urbain, donc qui ne vivent plus dans le contexte des communautés autochtones mais plutôt dans les villes.

On estime qu'environ 40 % de la population autochtone réside en milieu urbain, donc, sur un total d'environ 105 000 autochtones au Québec. Il y a plusieurs autochtones qui habitent dans une communauté mais qui peuvent se rendre en ville pour y séjourner temporairement ou encore pour recevoir des services.

Dans le budget 2016-2017, le gouvernement du Québec annonçait un investissement de 8,9 millions sur cinq ans pour élaborer et mettre en oeuvre un programme d'aide spécialement consacré aux autochtones en milieu urbain, donc, qu'on appelait le Programme d'aide aux autochtones en milieu urbain, le PAAMU; l'été dernier, en juillet 2016, le Secrétariat aux affaires autochtones qui a rendu public le PAAMU. Et on parle d'un programme qui vise à améliorer les

conditions de vie des membres des Premières Nations et des communautés inuites qui vivent ou qui sont de passage dans les villes du Québec en donnant aux organismes communautaires les moyens d'accomplir leur mission auprès de cette clientèle. Et, pour évaluer les besoins de certaines régions, les partenaires autochtones et gouvernementaux ont mis sur pied des tables locales sur l'accessibilité aux services, et, bon, il y a quelques tables locales déjà dans les villes de La Tuque, Trois-Rivières, Sept-Îles, Maniwaki, Val-d'Or, il y a des discussions qui sont en cours aussi pour Montréal, des tables locales qui sont chapeautées par une table centrale de coordination, coprésidée par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec et le Secrétariat des affaires autochtones. J'ai d'ailleurs dans mon comté un des centres d'amitié autochtones qui a pour mission d'améliorer la qualité de vie des autochtones en milieu urbain, promouvoir la culture, bâtir des ponts entre les peuples. Et les centres d'amitié autochtones du Québec sont présents dans plusieurs villes, on pense à Chibougamau, Joliette, La Tuque. Il y a un point de service aussi à Trois-Rivières, Maniwaki, Montréal, Québec, Roberval, Saguenay, Senneterre, Sept-Îles, Val-d'Or.

Compte tenu de l'augmentation constante du nombre d'autochtones hors réserve, donc en milieu urbain, est-ce que le réseau des centres d'amitié va devoir prendre de l'expansion pour mieux répondre aux besoins des autochtones dans les différentes villes?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre, pour 1 min 30 s.

• (21 h 10) •

M. Kelley : Oui, je vais dire ça vite, mais effectivement, oui, le Regroupement des centres d'amitié autochtones, le réseau des centres d'amitié autochtones joue un rôle très, très important. La députée a bien dit, il y a des personnes qui demeurent en milieu urbain d'une façon permanente, il y a des personnes qui sont là de passage, alors il y a à avoir assez de flexibilité. Mais on a ajouté deux centres d'amitié, comme j'ai mentionné dans mes remarques préliminaires, un nouveau à Maniwaki, un autre à Roberval, qui offrent des services pour les autochtones dans ces milieux urbains. Avec le PAAMU et également dans le volet d'action communautaire à l'intérieur du FIA III, ça va nous permettre avant tout d'aider les centres d'amitié autochtones, mais il y a d'autres services aussi. Je pense à certains groupes à Montréal qui ont une clientèle de plus en plus autochtone, et on a demandé de soumettre des projets. Je pense à un endroit comme Chez Doris, qui est juste à côté de l'ancien Forum. Je pense, presque 25 % de leur clientèle, maintenant, sont les femmes inuites. Le Centre des femmes de Montréal sur la rue Saint-Urbain a un projet pour les autochtones. Alors, il y a beaucoup de personnes en milieu urbain qui travaillent avec cette nouvelle réalité.

Il y a des personnes qui arrivent en ville avec un emploi, pour faire des études, qui ont un plan d'action, un plan de vie organisé, mais, on est également conscients, il y a beaucoup de personnes qui arrivent en très grande détresse, et ça, c'est les personnes que nous devons aider davantage. Je suis très fier, l'année passée, de voir l'ouverture de Projets autochtones, qui est un refuge pour les autochtones à Montréal. C'est 55 lits, je pense, 37 pour les hommes, 18 pour les femmes. Il y a également 15 appartements de transition. C'est du nouveau service et ça donne une aide précieuse pour les itinérants autochtones à Montréal.

Mais il faut continuer, parce que le nombre de personnes en milieu urbain va continuer de croître. Alors, je pense qu'il faut être prêts avec des services adaptés à leurs besoins.

Le Président (M. Ouellette) : Merci. M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : M. le Président. Alors, je vais poursuivre dans la même voie, M. le Président, concernant les autochtones qui vivent en milieu urbain. J'ai déjà interpellé le ministre des Affaires autochtones concernant l'école primaire ou, du moins, le projet pilote d'école primaire, qui fonctionnait bien à Saguenay, qui offrait un service de formation et d'éducation, qui était une initiative magnifique, hein, en collaboration avec le centre d'amitié autochtone; la seule école hors réserve autochtone, en collaboration avec la commission scolaire, puis on a trouvé le moyen de mettre fin à ce projet-là. Bon, je sais qu'il y a encore des pourparlers, qu'il y a des discussions, mais c'est assez incroyable qu'on est venu fragiliser ces jeunes qui étaient inscrits à l'école et qu'on n'ait pas été capable d'intervenir plus rapidement.

Est-ce que le ministre des Affaires autochtones est capable de me dire aujourd'hui que l'école et que les services vont être offerts à partir de septembre prochain et que le dossier est réglé?

M. Kelley : Moi, je peux dire qu'au niveau du PAAMU, le Programme d'aide aux autochtones en milieu urbain, nous avons pris l'engagement de financer le programme à la hauteur de 100 000 \$. Je sais qu'il y a toujours les discussions entre mon collègue le ministre de l'Éducation et la commission scolaire pour s'assurer de la pérennité du programme.

Alors, pour le reste de la réponse, je vous invite, dans vos débats avec mon collègue... Parce que vous êtes également critique de l'éducation, alors, j'imagine, vous allez... Mais je peux déposer la lettre, si vous voulez, mais l'engagement a été fait, j'ai signé ça il y a quelques semaines déjà, notre engagement de financer le programme à la hauteur de 100 000 \$ pour l'année scolaire 2017-2018.

M. Cloutier : Le ministre de l'Éducation, en fait, m'a demandé de vous poser la question. Ça fait que je comprends que le dossier est réglé. Non, ce n'est pas vrai. Là, je... Non, mais je fais des blagues, mais c'est... Je comprends, là, que je peux demander la question au ministre de l'Éducation, mais, si vous avez octroyé 100 000 \$, c'est parce que vous êtes sous l'impression que le programme va fonctionner pour septembre prochain, c'est ça que je comprends.

M. Kelley : C'est ça, la volonté.

M. Cloutier : C'est ça, la volonté, donc.

M. Kelley : Et, comme je dis, ça, c'est quelque chose... il y a des discussions entre la commission scolaire et mon collègue, alors moi, je dois vous référer à mon collègue pour la suite des choses. Mais je peux vous assurer que le Secrétariat des affaires autochtones a la volonté et a mis l'argent sur la table pour s'assurer la continuité de cette école et cette expérience unique au Québec.

Mais, je pense, pour répondre aux besoins, comme je dis, je pense... Je reviens toujours à la chercheuse Carole Lévesque, qui estime que le tiers des étudiants autochtones au Québec sont dans le réseau public au Québec, et c'est une clientèle avec des besoins différents et spécifiques. Alors, les choses qu'on peut faire pour les aider et augmenter leur réussite éducative, je pense, c'est une priorité pour le gouvernement.

Dans le budget, il y a l'argent important qui est alloué à la réussite éducative. Moi, je vais travailler avec mon collègue le ministre de l'Éducation pour s'assurer qu'il y a un volet important dédié à la réussite éducative autochtone.

M. Cloutier : Est-ce que vous y croyez, au modèle de l'école Tshiueten? Est-ce que vous pensez que c'est un bon modèle, qui devrait être reproduit ailleurs au Québec?

M. Kelley : Moi, j'ai toujours prôné une diversité parce que je pense qu'il n'y a pas un modèle ou une solution à ce genre de question. Certaines personnes vont faire bien dans le réseau public, d'autres ont besoin... Et je prends, par exemple, les conseils. Est-ce que, pour tout le monde...

Moi, comme député de Jacques-Cartier, le cégep John-Abbott est dans mon comté. C'est un grand cégep, il y a 6 500 élèves, alors, pour quelqu'un qui arrive de Tasiujaq, c'est bien gros. Alors, est-ce que c'est toujours adapté? Mais j'ai des exemples des Inuits qui sont venus. Je pense qu'un des finissants de John-Abbott, inuit, était Jobie Tukkiapik, qui est maintenant le président de la Société Makivik.

D'autres personnes, alors, quand je vais à Kiuna, par exemple, qui est à Odanak, communauté abénaquise, c'est une centaine d'élèves, c'est un style d'enseignement qui est très différent.

Alors, moi, je pense qu'il n'y a pas un modèle unique. Alors, moi, je pense que ça mérite d'être poursuivi, c'est pourquoi nous avons pris l'engagement d'aider le modèle de l'école Tshiueten, mais, moi, je pense, tout comme l'ensemble des étudiants au Québec, il y a certains qui peuvent être florissants dans notre réseau d'écoles publiques, d'autres moins. Moi, j'ai cinq enfants, parfois ils avaient les mêmes professeurs, et les résultats n'étaient pas toujours les mêmes. Mais la recette pour créer les enfants était la même, par contre.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : Oui. Alors, au niveau de la volonté gouvernementale de reproduire le même modèle ailleurs au Québec, là, je comprends que ça ne viendra pas du Secrétariat aux affaires autochtones, là. Vous, vous financez ce modèle-là, qui est la seule école, à Saguenay, mais ce que je comprends, c'est qu'il n'y aura pas de leadership de votre part pour permettre qu'il y ait d'autres types d'école pour les jeunes enfants autochtones, de pouvoir bénéficier de l'environnement particulier.

M. Kelley : On a l'expérience d'un an. Alors, moi, je pense, si les résultats sont intéressants, oui, on va faire la promotion, tout comme j'ai fait la promotion de la formation des adultes, parce que, moi, je crois, notamment dans un milieu où il y a un taux de décrochage très élevé, les centres de formation des adultes sont très importants. Je regarde l'expérience depuis 25 ans dans le comté de Chauveau, le Centre de développement de la formation et de la main-d'oeuvre; moi, j'ai travaillé avec mes collègues au ministère de la Famille pour s'assurer qu'il y ait les places dans les services de garde, parce que ça, c'est une clientèle souvent féminine et également souvent jeunes mères de famille, alors la réussite éducative passe, entre autres, par la disponibilité des places en milieu de garde. À Odanak, par exemple, le chef Rick O'Bomsawin a réussi d'augmenter le nombre de places, alors les étudiants de Kiuna ont accès aux places dans les services de garde.

Alors, si on continue et si les résultats... Tirer des conclusions sur Tshiueten après un an, je pense, c'est prématuré. Mais, si ça donne des résultats intéressants, oui, mais moi, je dis... Moi, je veux juste prôner la diversité parce que je pense qu'il y a beaucoup d'exemples. J'étais très heureux quand j'étais à Uashat, l'été passé, que le centre de formation des adultes est maintenant en chantier. On va l'ouvrir plus tard cette année, c'est un autre exemple. Mais, moi, je veux juste multiplier les expériences et dans l'espoir qu'on va trouver... Ah! c'est réglé?

Une voix : ...

M. Kelley : Ah! c'est réglé? Le iPad nous annonce que la seule école autochtone hors réserve restera ouverte. Alors, le iPad est toujours mieux informé que le ministre.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : Oui, bien, on va quand même creuser ça un petit peu, hein?

M. Kelley : On peut déposer... Non, non, non. Ça, c'est compliqué, de déposer un iPad.

M. Cloutier : Vous avez donc la confirmation du ministère de l'Éducation. C'est ça que je comprends?

M. Kelley : Je ne sais pas. Avez-vous lu ça, M. Brunelle?

Le Président (M. Ouellette) : C'est sur Radio-Canada, à ce qu'on m'informe, M. le ministre, l'information. On vous... C'est ça, on va chercher plus d'information.

M. Kelley : On est efficaces, ce soir, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette) : C'est bon. M. le député de Lac-Saint-Jean.

• (21 h 20) •

M. Cloutier : ...fois dans la journée où le ministre apprend la nouvelle en même temps que l'opposition. Bon, en tout cas, on va creuser ça, puis on s'en reparlera.

Je vais vous parler des négociations. Évidemment, je vous parlais tout à l'heure un peu du jour de la marmotte. Je me souviens, quand c'était Benoît Pelletier qui était responsable du dossier, qu'il avait annoncé à quelques reprises qu'on allait enfin conclure l'Approche commune. Je vois que... On me dit que c'est en 1976 que ça a commencé. Dans les documents, on parle plutôt de 1979, mais il me semble plutôt que c'est 1976. Mais en tout cas ce que je sais, c'est que je ne compte plus les fois où on dit que ça va être annoncé.

Alors, bref, tout ce qui traîne se salit. Et je suis profondément convaincu qu'une entente est préférable au statu quo actuel. Il n'en demeure pas moins que, même dans les documents que vous nous avez transmis, vous dites que, depuis le début de l'année 2016, les rencontres se sont intensifiées «en vue de déposer un projet de traité aux mandats des trois parties le plus rapidement possible. Une séance intensive de négociation s'est tenue du 27 mars au 31 mars 2017 à cette fin.» Alors, devons-nous comprendre qu'il y a eu effectivement un projet de traité qui a été déposé?

M. Kelley : Juste pour clarifier, on me dit que probablement c'est la commission scolaire qui fait l'annonce. Alors, ça ne venait pas de mon collègue, mais c'est plutôt la commission scolaire qui a annoncé que l'école restera ouverte. Alors, ça, c'est la source d'information. Fermez la parenthèse.

Sur la question de Petapan, j'étais à Roberval et à Mashteuiatsh lundi, le premier ministre a fait une rencontre avec le chef Gilbert Dominique. Dans le sprint que vous avez évoqué, M. le député, entre le 27 et le 31 mars, on a réglé beaucoup de problèmes, enjeux, alors vraiment on a fait beaucoup de progrès.

Il y avait une autre rencontre hier, je pense, parce qu'il restait des choses, faute de temps, qui n'étaient pas réglées. Alors, je pense qu'on a fait du progrès dans la rencontre d'hier. Alors, on n'est vraiment pas loin, il reste deux ou trois enjeux.

Peut-être l'enjeu qui est connu publiquement qui est le plus difficile, c'est les relations entre le traité, et les revendications, et le traité de Murray de la communauté de Wendake. Alors, ça ne date pas d'hier. Il y avait des échanges, des lettres entre les grands chefs de Wendake et les chefs de Mashteuiatsh et d'Essipit.

Alors, comme vous savez, il y avait un arrêt de la cour fédérale il y a un an et quelques. Alors, on est en train de faire, j'espère, un processus de médiation, mais ça prend le consentement des deux parties. Mais on a démontré notre ouverture, avec le gouvernement fédéral, de lancer un processus de médiation, parce que le fameux PSO, la Partie Sud-Ouest, demeure un des enjeux que nous devons trouver une solution. Et ça, c'est un petit peu hors de notre contrôle, comme gouvernement, parce que ça prend un processus de médiation entre les Hurons de Wendake et les deux communautés innues concernées.

Moi, je demeure toujours convaincu qu'une entente serait dans l'intérêt de nos relations. Et je fais la comparaison avec la Convention de la Baie James pas pour dire que ça doit être comme ça, ça peut être un traité complètement différent, mais, 40 ans plus tard, on a vu le bien-fondé de la Convention de la Baie James. Les responsabilités des gouvernements sont bien identifiées, et, si on me permet une expression en anglais, le «capacity building», la capacité au niveau de développer une régie de la santé, une commission scolaire, les processus pour l'examen de l'environnement, les centres de justice qui sont implantés notamment dans les communautés crie, maintenant, oui, ça a pris 40 ans, mais je pense que ça a fait ses preuves qu'on est en train de développer des instances de gouvernement solides, notamment dans la nation crie. On a également l'expérience unique au Canada d'un gouvernement régional mixte, c'est-à-dire le gouvernement jamésien Eeyou Istchee, qui a 11 membres crie et 11 membres des maires des communautés. Alors, c'est vraiment les choses comme ça. Alors, moi, je crois fermement que les ententes sont importantes.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le ministre. M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : Est-ce qu'on peut connaître les sujets, justement, qui sont... ou les thèmes, du moins, qui sont plus difficiles dans la négociation?

M. Kelley : Comme je dis, avant tout c'est la question du PSO qui demeure un enjeu qui est très important.

Il y a toujours une question de redevances. Alors, on accepte le principe de redevances, mais à quelle hauteur? Alors, ça, c'est... Mais, je pense, c'est assez prévisible que ça va être dans les derniers enjeux qu'on va discuter.

Il y en avait un qui touche avant tout une certaine sûreté juridique pour le gouvernement fédéral. Alors, je suis moins familier avec tous les détails, mais je peux vous fournir ça.

Mais, règle générale, les choses qui sont... Ça, c'est les grands enjeux, mais, je pense, avant tout c'est une question de redevances, le financement final. Et, je pense, ça, c'est assez typique dans ce genre de négociation, c'est parmi les dernières choses qu'on va régler.

Le Président (M. Ouellette) : Je pense que vous allez faire suivre au secrétariat de la commission...

M. Kelley : Oui. Comme je dis, c'est très technique. Alors, on va trouver... et je vais transmettre à la secrétaire de la commission l'enjeu qui touche une question juridique qui touche avant tout le gouvernement fédéral et pas le gouvernement du Québec.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le ministre. M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : En ce qui a trait aux droits de pêche, de chasse, l'accès au territoire, est-ce que ces enjeux-là sont réglés? Oui? J'ai eu un signe de oui à votre gauche. Alors, la réponse me satisfait.

Vous êtes aussi en négociation avec les Innus, mais l'ensemble des Innus, cette fois-ci. Dans le cahier, vous faites référence à l'Approche commune, mais il y a aussi d'autres négociations avec l'ensemble des Innus. J'essaie de bien comprendre quels sont les... qu'est-ce qui est négocié avec tous les Innus, par rapport à l'Approche commune, et qu'est-ce qu'il y a de différent en négociation avec le gouvernement du Québec.

M. Kelley : Dans une rencontre qui a eu lieu après l'élection, en 2014, le premier ministre a rencontré les neuf chefs innus, qui ont exprimé leur intention de créer un conseil de la nation innue. Alors, nous avons eu des discussions. Il y a beaucoup de discussions internes. Comme vous pouvez imaginer, comment est-ce que je peux dire ça, l'unanimité innue, parfois, est difficile à atteindre.

Mais un des projets qu'on est en train de régler, c'est une proposition de développer un projet éolien, un petit peu basé sur le modèle que nous avons fait avec la nation micmaque. Alors, il y a les trois communautés qui sont jointes ensemble, et il y a maintenant le parc éolien, pas loin d'Escuminac, qui est de 165 mégawatts.

Alors, il y avait une discussion avec la nation innue qui pourrait être, entre autres, un modèle pour financer un conseil de la nation innue, mais c'est à la nation innue de décider quelle forme prend ce conseil. C'est quoi, les responsabilités que les communautés sont prêtes à déléguer au conseil? C'est quoi, la relation entre un conseil et l'Institut Tshakapesh, par exemple, qui fait beaucoup de développement des matériaux pédagogiques pour les écoles innues? Alors, c'est quoi, le lien entre les deux? Est-ce que les communautés sont prêtes de voir comme une commission scolaire embryonnaire l'Institut Tshakapesh? Alors, c'est ces genres d'enjeux que nous sommes en train de discuter avec l'ensemble de la nation innue.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : Je trouve ça vraiment intéressant, M. le Président, et prometteur. Je partage votre point de vue en ce qui a trait à la nation inue.

Il y a eu une demande de financement qui a été faite au secrétariat. Est-ce que je comprends que ça, c'est réglé? Ça fait-u partie des choses qui ont été... Il y a une demande de financement pour la création du secrétariat permanent.

M. Kelley : Pour?

M. Cloutier : Pour... Page 2.9 des études de crédits de 2017, là, ça dit qu'«une demande de financement pour la création d'un secrétariat permanent a été faite au Secrétariat des affaires autochtones en juin 2016», pour probablement structurer...

M. Kelley : Ce n'est pas réglé encore. Nous avons fait une proposition à la nation innue et on attend la réponse.

M. Cloutier : Il y a une proposition...

M. Kelley : Oui, on a fait une proposition.

M. Cloutier : Une proposition de financement, c'est ça?

M. Kelley : Oui.

M. Cloutier : O.K.

M. Kelley : Parce que c'est... Et, comme je dis, le lien avec le projet éolien, d'une façon plus permanente, si on peut le réaliser, ça pourrait... Et, comme je dis, c'est toujours en discussion, alors je vais mettre tout dans le conditionnel, mais, si ça peut fonctionner, l'idée, c'est un projet éolien de 200 mégawatts qui peut créer un genre de revenu pour financer un conseil de la nation innue. Mais c'est conditionnel, je ne dis pas... mais c'était l'idée derrière tout ça. Mais les discussions continuent. Certaines communautés sont emballées par le projet; d'autres, moins. Alors, on est dans les discussions. Mais notre volonté, d'une façon permanente, était d'utiliser ce projet pour financer un conseil de la nation innue. En attendant, on a fait les propositions pour un genre de financement, en attendant une réalisation de ce projet.

• (21 h 30) •

M. Cloutier : Parfait. J'aimerais ça qu'on discute ensemble de la situation à Kitchisakik. Là aussi, j'ai un peu l'impression qu'on recommence les discussions que nous avons eues par le passé : problèmes d'infrastructures et de conditions de vie, électrification des habitations, approvisionnement en eau potable, conditions du logement.

Est-ce que le projet de relocalisation est en marche? Est-ce que vous avez l'intention de corriger l'accès à l'électricité, l'eau, etc., ou vous travaillez davantage sur le projet de relocalisation?

M. Kelley : M. le Président, je partage l'impatience du député de Lac-Saint-Jean à ce sujet. J'étais à Kitchisakik de nouveau au mois de septembre, et on est toujours, et également avec le gouvernement fédéral... Est-ce que c'est un emplacement temporaire ou permanent, Kitchisakik? En principe, c'est temporaire, mais maintenant temporaire depuis 35 ans. Alors, nous avons pris les démarches, l'installation d'un centre de la petite enfance. Enfin, le gouvernement fédéral a construit une école primaire, alors il y a une école primaire à Kitchisakik. Avec la Société d'habitation du Québec, nous avons mis en place un projet de rénovation des maisons. Je veux insister sur le caractère modeste, mais c'est quand même un pas en avant.

Demain soir, à Val-d'Or, il y aura un bel événement, les 12 finissants du programme de formation charpentier-menuisier... Parce qu'un élément du programme de rénovation des maisons comprend la formation pour permettre, les Algonquins, d'obtenir les cartes de compétence de la Commission de la construction du Québec. Alors, demain soir, les premiers 12 finissants.

Moi aussi... Et, quand on a nos pourparlers avec mon collègue le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, bien, de demander de construire une ligne d'électricité dans la communauté qui coûterait 10, 15 millions, et si c'est vraiment temporaire, Hydro-Québec hésite de faire ce genre d'investissement. La communauté est divisée entre les choix de site pour un site permanent, alors c'est... Mais je trouve... Il reste beaucoup de travail à faire, et je suis aussi impatient que le député, mais, je pense, on a pris des décisions pour au moins améliorer la situation.

Et le monsieur qui nous invitait à l'intérieur de sa maison était tout fier des changements. Parce qu'honnêtement, au départ, les maisons n'étaient pas loin de genre de cabanes pour à la pêche : un poêle au milieu, et c'était une chambre. Maintenant, ce sont des maisons avec les chambres distinctes, et tout le reste. Alors, c'est un pas en avant.

Mais il reste beaucoup de choses à faire. Et je ne veux pas laisser l'impression que ce dossier est réglé, loin de ça, mais la moitié des maisons sont déjà rénovées, et il y a l'argent disponible pour faire l'autre moitié dans les prochains quatre ans.

M. Cloutier : Mais, justement, cette espèce d'entre-deux, là, le fait qu'Hydro-Québec hésite, puis en même temps on est tous d'accord pour dire que ça n'a juste pas de bon sens, est-ce qu'il va y en avoir un ou pas, un nouveau village?

M. Kelley : Ça, c'est avant tout entre les mains du gouvernement fédéral et la communauté.

M. Cloutier : Je veux bien, mais est-ce qu'on va être dans cette espèce de situation d'entre deux chaises à la vie, à la mort? Et, pendant ce temps-là, Hydro-Québec va hésiter à procéder à la construction de...

M. Kelley : Moi, je ne peux pas répondre au nom du gouvernement fédéral ni la communauté, mais... C'est la communauté qui sont très divisés. Il y avait même... Chaque élection, il y a une contestation juridique, alors la situation n'est pas facile. Mais ça dépasse uniquement le gouvernement du Québec, de trouver une solution.

M. Cloutier : Je comprends bien.

M. Kelley : Et je pense qu'avant tout il y a une question de la volonté de la communauté.

M. Cloutier : Question de volonté de communauté. Question de gouvernement fédéral, gouvernement du Québec, puis il y a une contradiction entre les deux.

Ceci étant dit, dans les documents, on dit qu'il y a eu neuf maisons qui ont été rénovées et agrandies en 2016-2017. Tout à l'heure, vous parliez de la moitié des maisons qui avaient été refaites. Est-ce que c'est la moitié, incluant les neuf, ou si...

M. Kelley : De mémoire, il y a quelque chose comme 90 maisons. Il y avait 35 qui ont été faites avant l'été passé, ils en ont fait neuf, alors c'est 44, alors, 44 sur 90. Et l'étalement est un petit peu à la demande de la communauté parce qu'on veut utiliser ça comme outil de formation, également, de création d'emplois dans la communauté. Alors, c'est étalé dans le temps pour permettre la formation aussi.

Mais, l'idée, l'argent, c'est réservé pour compléter le tout dans les prochains quatre étés.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le ministre. Et vous avez remarqué que c'est la bonté de la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré qui... Elle aura sûrement une annonce, elle aussi, à vous faire, là, parce que les interventions ont commencé par des annonces de mon collègue d'Ungava, de ma collègue de Chauveau. Donc, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Mme Simard : Merci, M. le Président. Je ne sais pas si j'aurai une annonce à faire, mais certainement que j'aurai l'opportunité de parler d'un beau projet de chez nous, qui, j'espère, résultera en une annonce ultérieurement.

Alors, permettez-moi d'abord de vous dire que je suis très heureuse de participer à ces crédits pour une première fois, donc, avec le Secrétariat aux affaires autochtones, de saluer les collègues de l'Assemblée nationale de même que les gens qui vous accompagnent, M. le ministre.

D'abord, je dois vous dire que j'ai un profond respect pour les Premières Nations pour avoir travaillé pendant quelques années avec certaines communautés, alors que j'étais en recherche marketing comme consultante. Alors, j'ai eu l'occasion d'avoir des discussions approfondies avec elles et d'être en mesure de voir à quel point les réalités sont différentes des nôtres mais doivent être considérées à leur juste valeur.

Alors, j'aimerais vous parler d'abord de la Grande-Alliance et de pointe aux Alouettes, sachant que pointe aux Alouettes se situe à la limite nord-est du territoire de la MRC de Charlevoix-Est dans la municipalité de Baie-Sainte-Catherine.

Baie-Sainte-Catherine, c'est une charmante municipalité de Charlevoix, bien évidemment, très paisible. D'ailleurs, on utilise souvent le mot «zénitude» pour la caractériser. Il y a 199 citoyennes et citoyens qui y vivent. C'est reconnu surtout, je vous dirais, pour l'observation des mammifères marins. Maintenant, c'est aussi la porte d'entrée de Capitale-Nationale, donc de la région de la Capitale-Nationale.

Bien avant que la municipalité soit fondée, des rencontres ayant marqué l'histoire du Canada y ont eu lieu. D'ailleurs, le 27 mai 1603, on y a conclu un traité. Cette alliance est le premier traité franco-amérindien du Nouveau Monde. Beaucoup de gens ignorent ce fait, c'est la raison pour laquelle il y a un projet qui entoure pointe aux Alouettes; ce fait qui a eu lieu sur le territoire de Baie-Sainte-Catherine, donc, dans la magnifique région de Charlevoix, ma région natale.

Pourvu de grandes richesses, le territoire de pointe aux Alouettes est inscrit depuis 2008 au répertoire du patrimoine culturel du Québec. La protection s'applique aux terrains, aux monuments, aux kiosques ainsi qu'à l'enveloppe extérieure des bâtiments.

Aujourd'hui, les traces des moulins de l'ancien quai, des infrastructures industrielles et des premières plantations agricoles sont, pour la plupart, toutes disparues. Cependant, le domaine de pointe aux Alouettes constitue un témoin important de l'histoire de Baie-Sainte-Catherine. Toute la portion, d'ailleurs, de la route 138 qui traverse le village porte le nom, aujourd'hui, de Grande-Alliance, qui est le nom, évidemment, du premier traité.

Alors, à nouveau, il s'agit d'un lieu historique important, un lieu que nous voulons mettre en évidence et préserver, un lieu que nous voulons également rendre accessible. Alors, pour ce faire, M. le Président, un très beau projet est porté par la municipalité. Et sincèrement j'espère que ce projet-là pourra voir un jour ses fruits, puisqu'énormément de travail y est mis actuellement. Et nous travaillons en collaboration pour faire en sorte que ce projet prioritaire puisse permettre, entre autres, la revitalisation de ce petit village fort sympathique. Alors, j'espère d'ailleurs, M. le ministre, que vous aurez l'occasion de vous y rendre avec nous. L'invitation est lancée.

• (21 h 40) •

Mais, d'ici là, permettez-moi de vous parler d'un sujet, à mon tour, déjà quelque peu abordé, donc, celui des traités modernes et, donc, de négociation. Et je voudrais parler de la négociation de Petapan.

Alors, pour vous donner certaines informations, pour les gens qui nous écoutent également, le regroupement Petapan rassemble trois communautés innues, celles d'Essipit et de Natashquan, situées sur la Côte-Nord, et celle de Mashteuiatsh, Mashteuiatsh qui est lieu que j'ai eu à maintes occasions le privilège de visiter, ayant une mère native du Lac-Saint-Jean et y ayant moi-même une résidence secondaire.

Alors, l'objectif de la négociation est d'en arriver à un traité moderne entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et ces trois communautés. Des ententes modernes ont été signées avec trois des 11 nations autochtones du Québec, soit la Convention de la Baie James et du Nord québécois, en 1975, avec les Cris et les Inuits ainsi que la Convention du Nord-Est québécois, en 1978, avec les Naskapis. La négociation entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et différentes communautés innues est en cours depuis maintenant près de 35 ans. Il s'agit d'une négociation qui a connu des phases accélérées et intenses. D'autres périodes ont été plus ralenties alors que des impasses ont parfois menacé la survie du processus de négociation. Les sujets sont très complexes. Ils touchent notamment le territoire et la cohabitation harmonieuse, la certitude juridique et la reconnaissance des droits ancestraux, l'autonomie gouvernementale des Premières Nations et son financement, le développement économique et la fiscalité, tout ça dans des régions où il y a une importante population non autochtone.

Dans un contexte où la jurisprudence évolue constamment, où les tribunaux viennent souvent imposer de plus grandes responsabilités au gouvernement, il est impératif de trouver un terrain d'entente au regard de la portée des droits ancestraux. Cela est d'autant plus vrai que le développement de plusieurs régions du Québec s'en trouve touché, en particulier depuis la décision de la Cour suprême du Canada, en 2004, sur l'obligation de consulter et d'accueillir les communautés autochtones. Plusieurs actions ont été posées et d'autres sont à venir. Dans le but de donner, par exemple, une impulsion aux négociations entamées dans les années 1980 avec les Innus, des bases novatrices ont été convenues en 2000 avec l'Approche commune, puis en 2004, lors de la signature de l'entente de principe d'ordre général. Nous poursuivons les négociations sur cette base avec les Premières Nations de Mashteuiatsh, Essipit et Natashquan.

En décembre dernier, donc plus récemment, les parties ont convenu d'arriver avec les grandes d'un traité d'ici la fin du mois de mars. J'aimerais savoir, M. le ministre, quels mécanismes a prévus le gouvernement pour informer les populations non autochtones des régions concernées par la négociation.

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Kelley : Premièrement, pour le premier sujet que ma collègue a soulevé, je pense, on sait très bien la place historique que Tadoussac et ses environs ont joué dans les premiers contacts entre les autochtones et les Européens,

notamment au niveau de la traite de fourrures, et tout le reste. Alors, c'était vraiment un lieu de rassemblement très important. Les premiers traités, les premières ententes autochtones-Européens sont dans ce coin.

Alors, le beau projet que vous avez évoqué à la pointe aux Alouettes, c'est très intéressant. Ça me fait penser, si vous êtes à Bergeronnes cet été, il y a un magnifique musée qui est juste à côté du quai, Archéo-Topo, qui donne un petit peu l'histoire de la vallée du Saint-Laurent. Alors, c'est vraiment intéressant. Beaucoup d'artefacts, le personnel du musée qui sont très passionnés. Alors, c'est vraiment pour donner des idées qu'est-ce que le projet que vous évoquez pour Baie-Sainte-Catherine pourrait être que je suggère ça.

Deuxièmement, je pense, ce serait très important pour la municipalité, pour les promoteurs de projet de s'asseoir avec les Innus et les rendre partenaires très importants dans le projet, parce qu'Essipit, des autres leaderships, moi, je pense qu'il y a un grand intérêt de leadership innu dans ce genre d'initiative que les gens de la municipalité, la députée elle-même veut prendre, parce que... pour le rendre admissible. Moi, je pense à l'exemple à Val-d'Or, à Kinawit, qui est un parc et centre culturel où à la fois le centre d'amitié autochtone, les communautés autochtones autour et la ville de Val-d'Or sont tous partenaires, ils ont fait la promotion ensemble. Et, avec ça, ça rend le financement et l'accès à certains programmes encore plus possible, plus intéressant.

Je ne prends aucun engagement ce soir, mais, dans la mesure que ça peut être vraiment un projet de bon voisinage, un projet entre les Innus de Côte-Nord et la municipalité en question, ça pourrait être très intéressant. Et, oui, j'ai toujours gardé l'espoir que je vais être dans le coin cet été, alors ça va être avec grand plaisir qu'on peut rencontrer les représentants de la municipalité. Mais, comme je dis, j'ai en tête le modèle d'un genre de centre culturel dans ce parc à Val-d'Or qui s'appelle Kinawit, qui peut être un genre de source d'inspiration pour un éventuel projet, là, à la frontière de votre comté, si j'ai bien compris.

Alors, pour revenir sur la question de Petapan, vous avez identifié un enjeu qui est très important, c'est de bien informer la population. Et, sur la Côte-Nord, on a M. Luc Imbeault qui a la responsabilité de travailler avec les MRC, à travailler les organismes communautaires, les groupes de chasse et pêche, et tout le reste, pour les garder bien informés. Il y avait M. Nicol Tremblay qui avait les mêmes responsabilités dans Saguenay—Lac-Saint-Jean. Malheureusement, M. Tremblay est décédé il y a quelques semaines, quelques mois. Alors, on est dans le dernier droit de trouver un remplacement pour Nicol Tremblay. Alors, ça va être très important pour lui pour travailler avec les MRC de la région, travailler avec les citoyens, travailler avec les organismes communautaires pour bien expliquer le projet à la population. Alors, ça, c'est vraiment un enjeu qui est très important.

Comme j'ai expliqué dans mes réponses que j'ai données au député de Lac-Saint-Jean, on a fait beaucoup de progrès dans notre sprint de négociation, si vous voulez, la dernière semaine du mois de mars, on a fait du progrès hier encore pour régler certaines choses. Alors, on est, j'espère vraiment, proche du but. C'est un processus qui a duré plus que 35 ans. Avant tout, les communautés innues ont investi beaucoup d'espoir, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada aussi. Et, moi, je demeure convaincu, d'avoir les règles du jeu où les responsabilités de toutes les parties sont claires, où on peut aller pour une plus grande autonomie pour les communautés innues, où on peut avoir... comme je dis, développer les instances comme nous avons réussi de créer chez les Inuits et chez les Cris, chez les Naskapis, notamment dans le domaine de la santé, dans le domaine de l'éducation, dans le domaine de l'environnement, dans l'administration de la justice... Si on peut réussir de faire une chose, on commence avec trois communautés innues, je garde toujours l'espoir que, si l'entente est mise en place, peut-être qu'il y a d'autres communautés qui... Mais c'est leur volonté de participer dans l'établissement d'une relation permanente entre la nation innue et les gouvernements. Moi, je demeure convaincu que c'est la voie à prendre, mais on ne peut pas l'imposer.

Alors, on est toujours disponibles. On investit beaucoup de temps pour essayer de trouver des solutions. Comme vous savez, ces genres de négociation interpellent plusieurs de mes collègues. Alors, moi, je dois convaincre notre collègue le ministre de l'Environnement... le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, le ministre responsable des Forêts, la ministre de la Justice, il y a beaucoup de chefs dans la cuisine, alors ça rend ce défi encore plus intéressant, même à l'intérieur de notre gouvernement. Il y a le même processus à Ottawa, il y a le même processus avec les communautés de la nation innue. Alors, ce n'est pas un processus simple.

Mais je demeure convaincu... Et j'ai vu encore le chef Gilbert Dominique, qui a une détermination qu'on peut rendre ça... Ça devient compliqué pour le mois de mai parce que, comme arrive souvent dans ce processus, il y a des élections dans Mashteuiatsh à la fin mai. Alors, on va prendre une certaine pause parce que... On peut continuer, au niveau technique, de finaliser certaines choses, mais, quand il y a une élection, il faut un certain recul, qui est nécessaire, parce qu'on ne veut pas faire de l'ingérence dans ce processus interne des élections dans la communauté de Mashteuiatsh. Mais on a fait beaucoup de progrès, dans les dernières semaines, je suis très encouragé par le travail que nous avons fait. Comme j'ai dit, on est dans le dernier droit.

Alors, il y a certaines questions qui demeurent un petit peu plus complexes, notamment au niveau de... le niveau de financement et les questions des redevances, mais je pense qu'avec de la bonne volonté on va trouver des solutions à ces enjeux. L'autre, comme j'ai évoqué, c'est toute la question de la Partie Sud-Ouest, la PSO, qui nécessite une certaine discussion, une médiation entre les intérêts de la nation huronne-wendat qui sont couverts par le traité Murray du XVIIIe siècle, les revendications qui sont faites par notamment les communautés d'Essipit et Mashteuiatsh. C'est déjà fait, un procès devant la Cour fédérale du Canada. Alors, on est dans le processus d'essayer de trouver un terrain d'atterrissage.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

• (21 h 50) •

Mme Simard : Merci, M. le ministre. Vous avez parlé de Bergeronnes, populaire pour, entre autres, la pêche. Alors, vous avez dit que vous avez l'espoir de venir dans ma circonscription. Alors, l'espoir se transforme souvent ou du moins très fréquemment en réalité, alors vous serez le bienvenu, c'est... bien certainement.

Je voudrais maintenant aborder le sujet du mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale. C'est un mandat que s'est donné la Commission des relations avec les citoyens le 28 mai 2015 et qui a été d'ailleurs adopté à l'unanimité. C'est un mandat qui permet à différents représentants de chacun des partis à l'Assemblée nationale de collaborer, évidemment, pour être en mesure d'en savoir davantage sur la situation.

En novembre 2015, nous sommes allés rencontrer des gens. Donc, nous avons discuté avec la directrice de la Maison communautaire Missinak, qui nous a invités personnellement à aller, donc, visiter les gens, rencontrer les intervenantes, donc, à la maison d'hébergement Missinak et de même qu'au lieu de ressourcement en milieu naturel, qui est situé, vous le savez, dans un lieu que je connais bien. Alors, nous sommes aussi allés à Kuujuaq et à Inukjuak, et je vous dirais que ce sont deux visites qui, pour ma part, ont changé ma perception drastiquement, deux visites aussi touchantes qu'inspirantes, des rencontres avec des gens vrais, des gens de coeur, des gens qui se sont ouverts d'une façon extraordinaire pour nous raconter leur passé, donc des visites fort enrichissantes, qui nous ont permis de faire en sorte de déposer un rapport, un rapport qui a été, donc, rédigé à la suite de présentations, par exemple, de M. Pierre Lepage sur les mythes et réalités des peuples autochtones, d'auditions que nous avons réalisées également. Et donc la commission a préparé le rapport intérimaire, qui a pour objectif d'offrir, donc, un résumé chronologique des travaux que nous avons entamés, et donc que nous avons réalisé non seulement pour informer les membres, mais également les personnes et les organismes qui seraient intéressés à en savoir davantage sur ce sujet, qui est fort populaire, on le sait très bien.

Et je vous dirais à nouveau que nous ne nous arrêtons pas là dans ce projet, parce qu'on sait très bien que c'est important de sonder, d'aller chercher le plus d'information possible. Et nous nous rendrons à Lac-Simon prochainement, donc, pour rencontrer également la communauté algonquine. Mon collègue d'Ungava était présent lorsque nous sommes allés sur son territoire. D'ailleurs, je tiens à le remercier pour son accueil. Nous avons pu observer, donc, la proximité du collègue avec la communauté, mais également on a pu tisser des liens, qui se sont faits dans une période quand même difficile puisqu'on était à Kuujuaq le jour où il devait y avoir les funérailles d'un jeune homme.

Mais tout ça pour vous dire que c'est un sujet qui est très préoccupant. Les femmes autochtones se livrent à nous, et, pour ma part et la part de mes collègues, on sait très bien à quel point nous souhaitons les écouter et poursuivre, finalement, nos travaux en ce sens.

Je ne sais pas si mon collègue d'Ungava voudrait profiter de la dernière minute pour nous partager sur l'expérience que nous avons vécue ensemble pour les femmes autochtones.

M. Boucher : Écoutez...

Le Président (M. Ouellette) : ...minutes, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

M. Boucher : Je vais me mettre en accéléré.

Le Président (M. Ouellette) : Mais ça va lui faire plaisir, parce que je suis sûr qu'il veut relancer Mme la députée de Chauveau.

M. Boucher : Bien, ça a été un plaisir pour moi d'accueillir mes collègues, là, à Kuujuaq puis à Inukjuak, chez nous, où est-ce que je... hein, comme on dit en français, mon «hometown», auprès de mes amis et de toutes mes relations. Je voulais faire voir... Souvent, en caucus, aux collègues, je dis comment ça se passe là-bas, mais une journée, ça ne vaut pas... On dit qu'une image vaut mille mots. Une visite, là, ça vaut 1 million de mots. Donc, ça a été un plaisir. Et puis on a eu des témoignages touchants, puis tout ça se passait dans une période où il y avait une vague de suicides importante à Kuujuaq, où la communauté était un petit peu... pas un petit peu, beaucoup sonnée, beaucoup désorientée, si on veut. Donc, le timing était quand même bon. Et puis ça a été un plaisir de les accueillir.

Je ne sais pas s'il restait un petit peu de temps, si M. le ministre...

Le Président (M. Ouellette) : Ah non! je vais vous dire, votre commentaire est tellement approprié, là, que je m'en vais directement à M. le député de Masson.

M. Lemay : Merci, M. le Président. Donc, on va passer, dans ce bloc-ci, à la question 58 dans les demandes de renseignements du deuxième groupe d'opposition, et ça va être une question concernant le plan d'action gouvernemental en matière de développement social autochtone et de services de santé. On sait, le...

Le Président (M. Ouellette) : M. le député, référez-nous. Vous êtes où exactement puis à quelle page?

M. Lemay : 58.

Le Président (M. Ouellette) : C'est beau.

M. Lemay : Alors, c'est ça, vous avez annoncé... Le 25 janvier dernier, il y avait un communiqué comme quoi que le plan d'action «a pour objectif de proposer de nouvelles interventions qui viseront l'amélioration des conditions de vie des citoyens et citoyennes autochtones». Et, dans ce plan-là, vous avez... bon, c'était le lancement, il y a eu des centaines de participants qui se sont rassemblés à Québec pour parler de ça puis justement pour l'amélioration des conditions de vie des autochtones. Puis justement il y aura des crédits dans le budget 2017-2018.

Moi, j'aimerais savoir, à cette heure-ci ou à ce moment-ci, on est rendu où, le ministre est rendu où dans son développement des nouvelles mesures. C'est quoi un peu, son calendrier d'actions? Et puis est-ce qu'il va donner suite aux diverses demandes qui ont été effectuées par les Premières Nations? Puis est-ce qu'il peut nous guider un peu sur quelles recommandations il va suivre?

M. Kelley : Oui, juste pour revenir sur le processus, le communiqué auquel le député fait référence, c'était au moment d'une consultation, parce que ce n'est pas quelque chose qu'on peut imposer, moi, j'arrive avec toutes les réponses, le gouvernement arrive avec toutes les réponses, ça ne peut pas fonctionner. Alors, comme je dis, au niveau sectoriel, il y avait une quinzaine de consultations, à date. J'ai évoqué, entre autres, la consultation sur la réussite éducative avec notre collègue le ministre de l'Éducation. On en a fait une sur l'égalité hommes-femmes avec ma collègue la vice-première ministre et la ministre responsable de la Condition féminine. On en a fait plusieurs autres sur l'intimidation, on en a fait une sur la politique énergétique. Mais, au niveau de la question sociale, je pense qu'il y en a une quinzaine qui ont été faites par mes collègues, mais on a fait deux journées, on a fait ça ici, à Québec, il y avait une centaine de participants, pour nous guider dans les choix que nous devons faire.

Comme j'ai dit, dans le budget, au niveau du plan d'action sociale, il y a 60 millions sur cinq ans qui est disponible pour les nouvelles initiatives, auquel on peut ajouter l'argent qui est également disponible dans les ministères, qui va être d'un ordre de grandeur autour de 70 millions de dollars. Alors, avec cet argent, on veut mieux coordonner. Et, comme je dis, les messages principaux que nous avons entendus dans la consultation touchent les questions identitaires, la langue et la culture, qu'est-ce qu'on peut faire pour la conservation des langues autochtones, un patrimoine en danger. Je pense, ça, c'est le nom d'un colloque à l'UQAM il y a quelques années. Alors, je pense qu'il y a les mesures au niveau de la formation, au niveau d'une présence plus importante autochtone dans nos écoles. Alors, je pense, ça, c'est certains enjeux auxquels nous devons donner suite. Toute la question, comme je dis... la triste histoire des dépendances, c'était une des choses qui étaient évoquées autour de la table. Toute la question d'une meilleure organisation et une organisation beaucoup plus culturellement sensible au niveau de la protection de la jeunesse, ça, c'est un enjeu qui est très important. Toute la question de la formation des professionnels appelés à travailler en milieu autochtone, soient les enseignants, les policiers, les infirmières, les médecins, les travailleurs sociaux, toutes ces personnes, il faut faire mieux au niveau de les préparer. Prendre un finissant de Laval ou McGill et les envoyer à Salluit sans grande préparation est inadéquat, alors il faut faire mieux. Et la preuve de tout ça, c'est que le taux de roulement des professionnels notamment de la santé, au Nunavik, est très, très élevé, je pense, l'espérance de carrière est de 18 mois. Alors, au niveau de l'organisation des travaux et la continuité, ça pose un problème très important.

Alors, ça, c'est les choses sur lesquelles le plan d'action sociale doit répondre. On est en train de faire nos arbitrages entre les ministères et finaliser une proposition, qu'on espère être en mesure d'annoncer avant l'été.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Masson.

• (22 heures) •

M. Lemay : Bon, parfait. Donc, merci pour cette précision qu'on devrait avoir des précisions avant l'été.

Je veux revenir quand même à ce qu'on avait à la question 58, là, parce que c'est l'avant-dernier paragraphe que je trouve préoccupant, parce qu'on dit : «De plus, le SAA assure, en collaboration avec la CSSPNQL et les communautés autochtones, une veille en ce qui a trait aux services sociaux et de la santé pour les Premières Nations.» Moi, je me demande, une veille, on parle de quelle veille, premièrement. Et puis après ça on dit qu'«actuellement toutes les régions du Québec sont en mesure d'adapter leurs services de première ligne en matière sociale pour répondre aux besoins des populations autochtones qu'elles desservent», et ça, j'ai des doutes sur le fait que toutes les régions sont en mesure d'adapter leurs services de première ligne parce qu'on a, parmi des recommandations qui ont été faites, une qui traite justement du programme de développement social et les programmes communautaires, puis on vient nous dire qu'à l'heure actuelle les communautés des Premières Nations ne peuvent bénéficier du soutien des programmes d'actions communautaires autonomes du gouvernement du Québec. Le Programme de soutien aux organismes communautaires du ministère de la Santé et des Services sociaux, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le programme de financement des organismes communautaires Famille du ministère de la Famille sont trois exemples de programmes auxquels les Premières Nations n'ont pas accès, et puis surtout celles qui vivent dans des communautés non conventionnées. Donc, ça, c'est une exclusion, là, qui est systématique des organismes au sein des communautés non conventionnées, qui constitue un frein de taille au développement d'organismes communautaires autonomes dans les communautés, privant ainsi la population de services complémentaires à ceux offerts par les conseils de bande.

Donc, on a d'un côté, là, les communautés qui viennent nous dire qu'elles n'ont pas accès, puis le ministre, lui, il vient de nous répondre qu'actuellement toutes les régions du Québec sont en mesure d'adapter leurs services de première ligne. Et on a juste à regarder, dans la dernière année, là, il y a eu de nombreux articles qui sont sortis puis des experts qui évoquent le manque de services pour les autochtones, notamment en ce qui a trait avec les vagues de suicides qu'on a connues dans les communautés autochtones sur la Côte-Nord. Puis ça, c'est des services de première ligne. On parle ici de suicide, là.

Donc, moi, j'ai un gros doute, là. Je voudrais juste savoir si on peut nous donner l'heure juste à cet effet.

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Kelley : Oui. Il y a beaucoup d'éléments dans la question de notre collègue.

Premièrement, je pense que ça souligne... Dans l'absence d'un traité, ces services sont compliqués à organiser parce qu'il y a toujours la responsabilité du gouvernement fédéral, et la santé, pour les personnes dans les communautés, avant tout, c'est la responsabilité du gouvernement fédéral. Mais c'est un petit peu arbitraire parce que cette personne va chercher des services à l'extérieur de la communauté. Alors, ça nécessite une veille, une coordination. Et, je pense, le mot «veille» sort du rapport du coroner suite aux vagues de suicides à Uashat, qu'il faut une meilleure coordination. Moi, j'ai rencontré à la Commission de la santé et services sociaux l'Assemblée des Premières Nations, Marjolaine Sioui et son équipe, Santé Canada, Santé et Services sociaux du Québec, le SAA; ils sont tous impliqués pour une meilleure coordination des services qui sont offerts, notamment dans le cas des suicides, des personnes identifiées à risque. Alors, ça, c'est une chose où nous devons travailler ensemble, il faut faire de meilleures choses.

Je reviens toujours à la comparaison avec les Cris et les Inuits, qui ont leurs propres régies de santé et services sociaux. Alors là, les responsabilités des partenaires est beaucoup mieux organisé, dans les huit Premières Nations, mais on fait des progrès pour essayer de clarifier les choses.

Il y a des négociations au niveau de la protection de la jeunesse, par exemple, avec Kahnawake, avec les Attikameks, on est à la recherche d'une solution, une entente où on peut mieux organiser nos services de la protection de la jeunesse, parce que c'est très important. Ma collègue la ministre responsable des Services sociaux a un projet de loi, je pense, c'est 98, 99... un des deux, qui est devant la Commission de la santé et des services sociaux, qui va renforcer l'obligation de rendre les services de la protection de la jeunesse d'une façon plus sensible, plus adaptée à la culture de ces enfants.

Alors, on essaie... Alors, il y a beaucoup d'éléments dans votre question, mais l'objectif, c'est de rendre les choses... Et surtout, avec le va-et-vient entre les communautés et le milieu urbain, c'est la même clientèle. Alors, il faut toujours faire les efforts pour mieux coordonner nos actions.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le ministre. M. le député de Masson.

M. Lemay : Oui. Juste une dernière précision sur les derniers commentaires que vous avez faits, parce que vous êtes en train de parler d'un projet de loi, mais, dans le fond, c'est parce que vous mentionnez qu'actuellement toutes les régions du Québec sont en mesure d'adapter leurs services de première ligne, en matière sociale, pour répondre aux besoins des populations autochtones qu'elles desservent, mais ce n'est pas le cas sur le terrain. Ce n'est pas ça, le poulx qu'on reçoit lorsqu'on a consulté les communautés. Donc, comment vous pouvez dire que les services de première ligne sont disponibles présentement dans toutes les régions du Québec?

M. Kelley : Je ne comprends pas le sens... Il y a l'accès aux services médicaux sur l'ensemble du territoire du Québec, il y a l'accès aux médecins, il y a des cliniques dans l'ensemble des communautés. Alors, je ne vois pas exactement... Il y a des services de ligne... Pour les choses plus complexes, notre collègue d'Ungava peut en témoigner, il y a des décisions à tous les jours pour les patients à Kuujuaq : Est-ce qu'ils vont rester dans le centre de santé à Kuujuaq ou à Povungnituk ou il faut les descendre aux hôpitaux de Québec ou Montréal? Pour les services avancés, c'est un choix déchirant dans beaucoup de communautés au moment d'une grossesse. Est-ce que la grossesse est à risque? À Kawawachikamach ou dans d'autres endroits, si oui, il faut prendre la femme et la descendre à Sept-Îles, dans le cas de Kawawachikamach.

Alors, oui, il n'y a pas un hôpital général dans l'ensemble des communautés au Québec, mais il y a un accès aux services de première ligne partout, il y a des médecins qui visitent l'ensemble des communautés au Québec, il y a des infirmières en permanence dans toutes les communautés au Québec. Alors, je cherche le sens de la question.

M. Lemay : Bien, écoutez, je comprends ce que vous dites. On fera assurément le suivi de ce que vous avancez au niveau des services de première ligne. On prendra, si c'est le cas, du temps ultérieur pour discuter de ce sujet.

J'aimerais quand même passer à un autre sujet, puisqu'il me reste très peu de temps. J'aimerais parler maintenant de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie, l'UQROP.

On sait que c'est un organisme qui manque de financement puis qui donne des services aux autochtones du Québec. Puis eux, dans le fond, les Premières Nations autochtones, ils font affaire à l'UQROP pour obtenir des fragments, des dépouilles d'oiseaux, dans le fond, qui leur permet de fabriquer des objets puis des... médicinal, puis aussi ils vont prendre les plumes, donc rapport avec tout ce qui a trait avec la culture. Et puis c'est un service qu'ils offrent présentement, pour lequel ils ne reçoivent pas le financement adéquat, puis l'organisme est en péril. Puis c'est directement lié aux autochtones. Puis, on le sait, les oiseaux de proie qui sont remis comme ça aux communautés autochtones après le décès ou peu importe, bien, ça fait en sorte que c'est du braconnage de moins qu'on va avoir sur le territoire québécois. Ça peut avoir des répercussions environnementales importantes aussi si on ne soutient pas cet organisme-là.

Donc, nous autres, on voudrait savoir qu'est-ce que le ministre entend faire pour maintenir ce service qui est offert aux Premières Nations autochtones, parce que la demande est grandissante. C'est une obligation qu'ils ont, de ramasser les oiseaux qui sont blessés, par le ministère des Forêts, Faune et Parcs. Donc, j'aimerais savoir si, via le nouveau... Peut-être que via le nouveau Fonds d'initiatives autochtones III... Est-ce qu'il y aurait un volet qui pourrait permettre à cet organisme-là d'obtenir un financement?

M. Kelley : Il y a deux, trois semaines, notre collègue la députée de Saint-Hyacinthe a soulevé cette question. Alors, la question est sous analyse. Ça touche plusieurs ministères, alors ça va prendre un certain temps.

Un des enjeux pour l'organisme, c'est... Avant tout, les fonds au niveau du FIA sont avant tout réservés pour les autochtones. Alors, ce n'est pas un groupe autochtone. Alors, c'est quelque chose que nous devons regarder pour s'assurer qu'il y a un appui des autochtones pour le projet.

Mais c'est quelque chose qu'on est en train d'analyser. Je suis très sensible à l'enjeu, qui est très important, et on va donner des réponses dans les plus brefs délais, mais c'est quelque chose qui nous oblige de consulter d'autres ministères aussi, ce n'est pas uniquement une question qui touche le Secrétariat des affaires autochtones. Et, comme je dis, ce sera... s'il y a des appuis des Premières Nations ou des communautés autochtones, ça peut nous aider dans notre analyse.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Masson, probablement pour la dernière ronde de questions.

M. Lemay : Oui, merci, M. le Président. Donc, j'espère qu'effectivement, dans les nouveaux critères du FIA III, on pourra justement inclure ce type de projet. Puis on va attendre, justement, la réponse du ministre, qui est quand même une question qui a été soulevée par la députée de Saint-Hyacinthe. Merci, M. le ministre.

Je veux vous parler, maintenant, du dossier du caribou forestier, le transfert qu'on veut faire, là, de Val-d'Or vers le zoo sauvage de Saint-Félicien. J'aimerais savoir si au niveau du ministère Forêts, Faune et Parcs on a consulté le Secrétariat aux affaires autochtones, parce que, dans le fond, les communautés qui sont présentes sur les territoires sont là de façon ancestrale puis ils ont la connaissance du territoire, la connaissance de la faune. J'aimerais savoir si on a eu une consultation au Secrétariat des affaires autochtones en ce qui concerne les impacts d'une telle décision.

M. Kelley : Moi, je vais référer notre collègue de poser cette question à mon collègue responsable pour la Faune et Parcs, parce que c'est vraiment dans sa juridiction. Mais il a l'obligation, comme tous les ministères du gouvernement du Québec, de faire une consultation adéquate.

Alors, toute la question du caribou forestier, c'est vraiment dans le domaine de notre collègue le député de Rouyn-Noranda et ministre responsable de Forêts, Faune et Parcs, alors je vous réfère à ses crédits pour poser cette question.

Le Président (M. Ouellette) : 1 min 30 s, M. le député de Masson.

M. Lemay : M. le Président, les crédits Forêts, Faune et Parcs ont déjà été traités, lundi de cette semaine. Et la question, c'était de savoir : Est-ce que le service aux affaires autochtones a été consulté par Forêts, Faune et Parcs? Donc, ce n'est pas une question à savoir pourquoi que Forêts, Faune et Parcs a pris cette décision-là, on veut juste savoir si, au niveau des affaires autochtones, on a été consulté concernant toute l'expertise territoriale et du domaine faunique qu'on peut avoir avec le Secrétariat aux affaires autochtones en lien avec l'occupation du territoire.

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre. Ça va être votre dernière réponse.

• (22 h 10) •

M. Kelley : En tout temps, le Secrétariat des affaires autochtones est là pour soutenir nos collègues dans les ministères sectoriels. Comme j'ai mentionné, dans le FIA, il y a toujours 4 millions de dollars par année qui est là pour soutenir les consultations, qui permet aux Premières Nations de faire l'embauche de l'expertise nécessaire pour les choses.

Sur la question précise du dossier du transfert des caribous au Zoo de Saint-Félicien, encore une fois, c'est une décision prise par mon collègue, et je vous invite à poser la question à mon collègue.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le ministre.

M. Lemay : Donc, écoutez, il me reste moins d'une minute, hein, dans le fond, donc je ne passerai pas au prochain sujet, mais je vais quand même mentionner qu'on fera le suivi sur les éléments qui ont été soulevés lors de l'étude des crédits. Assurément, il y aura des communications qui seront faites ultérieurement pour justement approfondir en profondeur les questions qui restent en suspens. Mais somme toute j'apprécie cette quatrième édition avec vous, M. le ministre.

Le Président (M. Ouellette) : Merci. Oui, M. le ministre.

M. Kelley : Merci, M. le député. Mais...

Le Président (M. Ouellette) : De toute façon, M. le député de Huntingdon... puisqu'à tout seigneur tout honneur cela lui revient, compte tenu du fait que vous avez parlé de lui en début d'allocution, je vous permets votre réponse, M. le ministre, sur son temps.

M. Kelley : Non, juste 30 secondes, juste pour dire : Merci beaucoup pour votre intérêt, vos questions. Et en tout temps je suis disponible, et les membres du Secrétariat des affaires autochtones, pour répondre à vos questions, donner des compléments d'information. On est toujours là pour ça.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Huntingdon, je pense que M. le député d'Ungava avait terminé son intervention de tantôt. Oui? O.K.

M. Billette : Tout à fait. C'est à mon tour.

Le Président (M. Ouellette) : Bon, bien, on s'en va à Akwesasne.

M. Billette : Merci beaucoup, M. le Président. C'est un plaisir de vous retrouver, je pense que c'est un rendez-vous annuel, aux Affaires autochtones. Je veux saluer mes collègues également, on voit leur présence, leur implication, leur engagement envers les communautés; également les gens de l'opposition. C'est un plaisir d'être ici, pour un sujet vraiment pertinent lorsqu'on connaît ces communautés-là : pour certaines, les difficultés; les autres, les opportunités, les bons coups qui ont été réalisés. Je pense, c'est un moment opportun ici, dans l'étude des crédits, de pouvoir les soulever et mettre de l'avant également les initiatives qui ont été faites par mon collègue le ministre, que je salue, et toute son équipe, et également les gens qui sont présents ici, toute l'équipe, là, de permanents, qu'on pourrait dire, qui soutiennent ces communautés-là. Je pense que c'est un travail très important que vous faites. Également, c'est un dossier qui se doit d'être connu pour être reconnu. Donc, félicitations pour votre excellent travail!

Et, je vais dire, lorsqu'on parle des communautés autochtones, sans aucun doute, on parle beaucoup de diversité. Moi, j'ai eu la chance, j'en parlais tantôt avec mon collègue d'Ungava, je regardais la carte du Québec ici, avec toutes les réserves autochtones qu'on peut retrouver à la grandeur du Québec... On peut dire qu'il y en a un petit peu partout, mais j'ai eu la chance, moi, de faire beaucoup de motoneige, dans ma jeunesse, et je les ai presque toutes faites en motoneige. Et les seules qu'il me reste à faire, c'est dans votre comté, cher collègue d'Ungava. Mais, je vais dire, c'est le meilleur moyen d'apprendre à connaître. On parlait tantôt de Kitcisakik, j'ai déjà mangé là, même que ce soit en Abitibi, au Lac-Saint-Jean, même sur la Basse-Côte-Nord. Je suis allé jusqu'à celles, presque, au Labrador, à Blanc-Sablon. Et, je vais dire, on apprend beaucoup en visitant ces gens-là, on apprend leur manière de vivre.

Et ce qu'on peut voir beaucoup, c'est leur diversité. Chez nous, j'ai la chance d'avoir la réserve d'Akwesasne, je vais en parler un petit peu plus loin, qui a un statut quand même très particulier, mais on peut voir, à ce moment-là, par leurs habitudes de vie, leur tissu économique également, qui diffèrent d'une région à l'autre, que ce soit par les communautés, que ce soit par leur localisation géographique, leur langue également... Je pense, c'est un autre atout qu'ils ont, qu'on peut découvrir, que tous les gens peuvent découvrir, leur territoire, leur isolement, dans certains cas, où des fois ce n'est pas accessible par la route, ce n'est accessible que par la motoneige, entre autres sur la Haute-Côte-Nord. Pas juste les réserves autochtones, mais également d'autres réserves que j'ai eu la chance de visiter à travers les bois.

Mais ce qui est intéressant, je pense, au niveau de ces communautés-là, c'est sans aucun doute la démographie. Lorsqu'on parle de population âgée... qui a près de... au Québec, c'est 50 % qui ont moins de 30 ans, 60 % qui ont moins de 35 ans, je vais vous dire, il y a une possibilité de... un potentiel incroyable. Lorsqu'on dit qu'au Québec c'est seulement 30 % qui ont moins de 30 ans, eux c'est près du double. Donc, ils ont un avenir, ces jeunes-là, je pense qu'il faut leur bâtir. Il faut les soutenir dans ces démarches-là pour s'assurer qu'il y a un avenir qui soit quand même bien.

Vous étiez, tantôt, dans les promotions des pow-wow. Moi, je peux vous dire, je suis le seul qui a le pow-wow international parce que j'ai Akwesasne qui est situé sur l'Ontario, les États-Unis, le Canada, le Québec, donc, vous pouvez voir, qui est vraiment international.

Mme Tremblay : Celui de Chauveau aussi, à Wendake, est international.

M. Billette : O.K., parfait. Je me suis fait reprendre. Mais, au niveau géographique, le mien, il est localisé sur les trois territoires.

Mais, je vais vous dire, je veux parler un petit peu d'Akwesasne parce qu'on va pouvoir faire le lien un petit peu au niveau du développement social et culturel, les difficultés. Je vais prendre Akwesasne parce que, dans le comté, chez nous, je les connais très bien. Je veux saluer également le chef Benedict. You're doing a very good job for a 34-year-old guy. You met him, Mr. Minister, last time. And congratulations to all your team, Karen Loran, Grand Chief Benedict and all the people there! It's always a pleasure to see you.

Ça fait que, je vais dire, c'est des gens qui sont impliqués, qui sont engagés envers leur communauté, puis ça, c'est très, très intéressant, parce qu'Akwesasne, il faut le comprendre, vous êtes venu, vous aussi, M. le Président, je pense, vous avez découvert un territoire vraiment unique. Souvent, malheureusement, la réserve a eu mauvaise presse. Je pense qu'il faut y aller pour connaître, à ce moment-là, ce territoire-là. C'est le point qu'on pourrait dire, là, Ontario, Québec, États-Unis... la réserve chevauche vraiment les trois territoires. Juste donner un exemple, on est allés à la radio communautaire. Lorsqu'on rentre, on est au Canada; on va dans le studio, on est rendu aux États-Unis. Donc, c'est très, très, très complexe comme territoire. Vous vous en souvenez très bien, M. le Président, hein? On changeait de local, on changeait de pays. Et, je veux dire, tout ça amène beaucoup de problématiques, on pourrait dire, au niveau de la communauté.

Au Québec, il y a deux territoires, qui sont Saint-Régis et Snye, et, pour passer d'un à l'autre, il faut passer par les États-Unis. Donc, vous voyez la complexité. Il n'y a pas de poste frontalier. Il faut qu'ils aillent se rapporter à chacun des postes frontaliers. Juste donner une idée, lorsque je vais à Dundee, qui est la première municipalité du Québec, ou à Akwesasne, je vais faire quatre postes frontaliers. C'est assez complexe parce qu'on doit passer le... Premièrement, pour entrer aux États-Unis, il faut aller se rapporter parce que... On rentre au Canada, on va à Cornwall, on revient. En sortant, on refait la même chose. Donc, imaginez-vous les difficultés que ces gens-là vivent. Pour aller voir leurs soeurs, leurs tantes, ils doivent se diriger vers un poste frontalier, se rapporter, rentrer aux États-Unis, rentrer au Canada. Donc, je veux dire, il faut presque avoir une carte ou s'y rendre, même, pour le comprendre. M. le Président, je pense que vous avez bien compris lorsqu'on s'est rendus sur place. Et, je veux dire, c'est une complexité, lorsqu'on parle de diversité, qui fait en sorte que ce n'est pas facile.

Et une initiative... Parce que, la communauté, souvent on va penser, mon collègue de Masson en parlait tantôt... les cabanes à cigarettes, on va penser qu'à Akwesasne c'est des cabanes à cigarettes, il y en a beaucoup, le trafic de tabac,

mais moi, je vais vous dire, sur la partie canadienne, je vous mets au défi de trouver un «shack» à cigarettes. Il n'y en a aucun, ils ne sont pas tolérés par la communauté. Malgré l'impression que les gens peuvent avoir, c'est tout à fait le contraire. Je pense, c'est un conseil de bande qui se sont pris en main. Ils le disent eux autres mêmes, ils ont perdu deux générations, des jeunes qui ont tombé, malheureusement, dans le crime organisé, qui souvent devenu un outil. Et c'est difficile, là, lorsqu'on voit... Ils nous parlaient des centaines de jeunes qui partaient au secondaire, et il en finissait quatre, cinq par année, voilà peut-être une vingtaine d'années. Donc, je pense qu'il y a des belles initiatives qui ont été mises de l'avant.

Et, lorsqu'on parle de pouvoir arrimer ces paramètres-là avec les différents organismes, juste vous donner une idée, là, au niveau des forces policières, là, on a la GRC, la Sûreté du Québec, les Peacekeepers, l'OPP, le New York State Police, on a également les «border patrol», je dois en oublier... on a les douanes canadiennes, douanes et accise canadiennes qui rentrent là-dessus, parce que c'est situé, là... c'est les États-Unis, c'est le Canada, c'est l'Ontario, c'est l'État de New York, c'est le Québec. Donc, vous voyez l'arrimage qu'il y a à faire. Des fois, on a de la misère à s'entendre entre deux nations, que ce soit un pays, une province; imaginez-vous lorsqu'on tombe avec un État, deux provinces, deux pays. Vous pouvez voir la complexité.

Et ces gens-là doivent malheureusement le subir, ils doivent le subir, et je pense que notre travail... On en fait déjà beaucoup avec l'Ontario. On s'est présentés ce printemps avec vous, M. le ministre, et également le ministre de l'Ontario des Affaires autochtones, avec les gens de la réserve. Donc, on peut voir qu'il y a une concertation qui est en train de s'établir, ce qui n'a pas toujours été le cas. Et, je pense, c'est un avancement important pour la communauté, parce que des gens là-bas peuvent demeurer au Québec, ils ont un permis de conduire... ils avaient un permis de conduire américain, ils avaient... les plaques automobiles étaient de l'Ontario, la carte d'assurance maladie, et maintenant ils ont mis en place des adresses, ce qui fait en sorte que ça complique beaucoup leur situation, qui doit être régularisée, mais je pense que c'est notre ouvrage de faciliter, que maintenant les gens du Québec sur la réserve... c'est près de 6 000, près de la moitié de la population de la réserve d'Akwesasne est sur le territoire du Québec, ils doivent maintenant avoir un permis de conduire québécois. Donc, vous voyez la complexité. Ils doivent traverser deux postes frontaliers pour aller chercher leur permis de conduire. Souvent, la langue peut être une barrière, ils sont unilingues anglophones. Donc, notre travail, M. le ministre, je veux vous en remercier énormément, c'est de faciliter ça.

L'assurance de maison, ça peut paraître un petit peu bizarre, des fois, mais ces gens-là étaient assurés par un courtier de Cornwall. Ils ont eu un téléphone le matin : Votre maison n'est plus assurée, vous êtes au Québec. Donc, c'est de pouvoir les mettre en contact avec des courtiers, leur expliquer la Loi des assurances du Québec.

Donc, c'est des besoins criants que ces communautés-là ont, mais je pense qu'ils se sont pris en charge, et c'est ça qui est beau à voir lorsqu'on va les rencontrer. J'y vais de façon régulière, trois, quatre fois par année. M. le ministre, vous venez, selon moi, je n'ai pas compilé, mais au moins deux fois par année, où on va les rencontrer, travailler avec eux, faire avancer les dossiers. Ils viennent également ici.

• (22 h 20) •

Et, lorsqu'on parle de première, je vais dire, j'en parlais tantôt, ils sont contre la contrebande. Ils veulent faire une... ils veulent se diversifier de façon économique pour pouvoir donner un avenir aux jeunes. Vous en parliez tantôt, ma collègue de Chauveau en parlait, du Fonds d'initiatives, et, je vais dire, il y a beaucoup de projets. On les a vus ensemble, les fabricants de crosses, un autre qui a un garage mécanique, un autre, une station-service pour les bateaux, le nautisme, l'été, parce que c'est vraiment... un site également, un développement touristique également qu'ils veulent faire, qu'ils veulent développer. Je pense, c'est des richesses. On parle souvent des Mille-Îles. C'est l'entrée des Mille-Îles, la réserve d'Akwesasne. Et, je vais dire, au niveau tourisme nautique ou même de l'histoire, c'est quelque chose de vraiment intéressant. Puis on peut parler à partir de la prohibition. Al Capone, c'était sa porte d'entrée. Et il y a une histoire riche, que ce soit par les îles d'Akwesasne, un petit peu partout.

Et, je vais dire, un grand changement qu'on s'est aperçus ici, c'est la première fois dans l'histoire d'Akwesasne, M. le Président, que le grand chef, qui était le grand chef Mitchell, avec Karen Loran, qui est chef du district de Snye, ils sont venus ici, à l'Assemblée nationale. Vous étiez présent avec nous, je crois, à ce moment-là. C'était la première fois qu'Akwesasne venait ici pour travailler avec nous, c'était sur la consultation sur le tabac. Et, je vais dire, c'est une grande première, qui a créé des liens, qui a fait tomber des barrières peut-être qui pouvaient exister auparavant. Et maintenant ils étaient là même à la consultation. Ils sont venus vous rencontrer dernièrement à votre bureau également, M. le ministre. Donc, on voit l'engagement que ces gens-là ont envers... pour améliorer beaucoup leur communauté, pouvoir les soutenir, leur donner un avenir meilleur, différent également des perceptions que les gens pourraient avoir, là, au niveau de cette réserve-là.

Et là le virage ne se fait pas juste au niveau économique, va se faire au niveau touristique, comme j'ai dit, au niveau des îles, au niveau des services et au niveau culturel. M. le ministre. C'est pour ça que je vais y aller un petit peu sur le développement social et culturel, pas juste uniquement par Akwesasne. C'est sûr et certain qu'on est toujours chauvins de nos comtés, puis, je pense, c'est tout à fait normal, mais je pense que c'est important également de prendre des exemples qu'on connaît bien, les mettre en place et en discuter ici.

Et, je vais dire, le virage culturel qu'a entrepris Akwesasne, également, est fort intéressant. Premièrement, ils y ont été au niveau historique. Vous êtes venu avec nous au site Droulers, qui est un site d'interprétation situé à Saint-Amicet, mais qui est tout près de la réserve d'Akwesasne, où, là, il y a des artefacts, il y a des fouilles archéologiques qui se déroulent sur des sites, des vrais sites amérindiens qui étaient là autour des années 1000 à 1500, environ, où c'étaient les Iroquois, à ce moment-là, qui étaient des sédentaires, qui demeuraient à ces endroits-là. Donc, c'est important. C'est un site qu'ils ont développé. Ce n'est pas loin de 100 000 personnes qui sont allées visiter ça depuis une quinzaine d'années, qui ont été voir. Ils ont gagné des Grands Prix du tourisme. Donc, c'est des dizaines de milliers de personnes

annuellement qui s'y présentent. Et, je vais dire, ce qui est intéressant, c'est que les Mohawks d'Akwesasne, même s'ils sont en territoire québécois, sont devenus partenaires avec le site Droulers, avec la MRC, les maires de la communauté. Donc, c'est un tout, ils font partie de la même équipe. Comme ils nous disent, ils ont bien à coeur les gens de leur région.

Et encore plus loin que ça il y a une entente culturelle que vous avez financée, M. le ministre, également, qui s'est bien déroulée, entre deux artistes, pour faire connaître les cultures de chacun des deux. Il y avait John Ryan, d'un autre côté, quelqu'un, je pense, que vous avez connu peut-être dans les commissions scolaires, ça fait longtemps que M. Ryan est impliqué, et, d'un autre, Natasha Smoke Santiago, où il y a eu échange d'images de chacune des régions. C'était un geste, je pense, qui était symbolique, mais, beaucoup plus loin que ça, je pense, c'était un nouveau départ entre les deux communautés. Et c'était très, très intéressant à voir.

Et juste encore dernièrement vous avez financé, avec Michel Gagné, un projet archéologique. Parce qu'on parle beaucoup du site Droulers, mais il y a une pépinière de sites archéologiques, un noyau de villages iroquois des années 1000 à 1500, environ, qui étaient situés un petit peu partout. Puis eux en parlent beaucoup parce que c'est souvent intéressant de savoir d'où on vient pour savoir où on va, à ce moment-là. Puis c'est des gens qui s'impliquent, qui s'engagent beaucoup envers ces fouilles-là. Donc, c'était très, très intéressant.

Mais, je dois dire, je pense que, que ce soit Akwesasne, que ce soient toutes les réserves, à partir d'Akwesasne jusqu'à... Salluit, qu'on dit?

Une voix : Ivujivik. Plus haut encore.

M. Billette : Ivujivik, qui est encore plus haut. Puis, je vais vous dire, c'est plus loin qu'aller dans le sud de la Floride, à partir de... Vous avez le... Moi, j'ai l'entrée; lui, il a peut-être l'entrée de l'autre côté du Québec. Mais, je vais dire, je pense que tous les gens ont leurs besoins. Ils ont du développement à faire. Ils travaillent pour leur communauté, pour leurs gens, à ce moment-là.

Et, je vais dire, au dernier budget, je pense qu'on peut se réjouir, il y a une annonce qui a été faite au niveau... Premièrement, il y a un plan d'action qui a été fait, ces gens-là ont été consultés. J'étais présent avec vous lorsqu'on est allés, ils étaient très heureux de pouvoir être consultés tous les gens ensemble. Je pense que c'est une excellente initiative. Ma collègue de Chauveau en a parlé, du plan d'action gouvernemental.

Et ce qui est encore plus intéressant, dans le dernier budget, c'est un 60 millions pour la mise en place. Ce n'est pas juste un plan d'action sans crédits, là. Quand on dépose quelque chose, nous, on met des crédits avec parce que c'est important, parce que, si on veut réaliser nos actions, il faut qu'il y ait des sous qui suivent. C'est ce qu'on a fait. Vous allez rajouter un 70 millions. 130 millions, je pense que c'est intéressant.

Mais, la question, je regarde les projets aller, les initiatives également qui sont mises de l'avant pas juste par Akwesasne, par les communautés de tous mes collègues ici ou des collègues... des gens de l'opposition; je vais dire, les sous vont partir vite. J'avais une question pour vous, M. le ministre, qui est importante : Si, au bout de trois ans, on s'aperçoit qu'il n'y a plus de sous, est-ce que cette enveloppe-là pourrait être bonifiée?

Puis, une autre question également, on a consulté ces gens-là les 25, 26 janvier; ce serait de valeur à savoir qu'on met en place le plan, puis ces gens-là ne sont pas consultés. Donc, c'est s'assurer qu'ils vont avoir une place pour leur mise en oeuvre et les mesures de suivi également du plan d'action.

Le Président (M. Ouellette) : Ah! Il y avait une question? 2 min 30 s, M. le ministre.

M. Kelley : Très rapidement, bien, de toute évidence, il faut continuer de développer le plan d'action en concert avec les Premières Nations et les Inuits, ce n'est pas quelque chose qu'on va imposer. Alors, la consultation, dans ce domaine, va être un travail continu pour l'équipe du SAA. Mais, moi, je suis très bien confiant, dans la première année on peut répondre à certains des enjeux.

Je veux juste revenir sur toute la question d'Akwesasne. Effectivement, au niveau géographique, c'est un casse-tête énorme. Nous étions avec le chef Benedict, que je veux saluer, le grand chef, qui est jeune, très dynamique, qui a remplacé Mike Mitchell, et surtout cette communauté qui a fait un choix délibéré d'ouvrir auprès de ses voisins. C'est très... Ils sont dans le coin du Québec, ils étaient très isolés, mais ils ont fait les liens avec la MRC du Haut-Saint-Laurent, et tout le reste. Alors, bravo pour cette ouverture! Bravo pour les projets! Il faut travailler avec l'Ontario et l'État de New York pour essayer de simplifier les règlements, les règles du jeu parce que, comme vous avez dit, bien dit, M. le député de Huntingdon, travailler dans deux pays, deux provinces, un État, ça complique pas mal la vie, mais c'est vraiment...

Et, juste en terminant, juste le projet que vous avez évoqué entre Natasha Smoke Santiago et John Ryan, c'est beau à voir, c'est vraiment... C'est le même pays mais vu des yeux d'une jeune femme mohawk et vu des yeux de quelqu'un d'un certain âge, un non-autochtone, mais c'est vraiment la vue d'ensemble de ce coin du Québec qui est magnifique. Alors, je veux saluer l'ouverture et le leadership du chef Benedict et l'ensemble du conseil pour la communauté d'Akwesasne.

Le Président (M. Ouellette) : Je vous donne 30 secondes pour remercier les gens qui vous accompagnent, M. le ministre, avant qu'on passe au vote des crédits.

M. Kelley : Très rapidement. Merci beaucoup à l'ensemble des membres de la commission. Merci beaucoup pour votre intérêt. J'ai besoin de vos questions, j'ai besoin de la pression parce qu'on a énormément de travail à faire dans le dossier autochtone, et ça prend l'ensemble. Je salue toujours... C'est un dossier qui... La nation du Québec dans son

ensemble est interpellée de faire l'approche d'une façon la moins partisane possible et vraiment chercher à comment améliorer le bien-être de ces communautés. Je pense, c'est quelque chose qu'on a tous à coeur, autour de la table. Alors, merci beaucoup. Merci pour l'équipe de la SAA. Merci pour l'équipe de mon cabinet. Merci pour l'intérêt des collègues. Et merci, comme d'habitude, M. le Président, pour votre présidence de cette commission, qui est faite comme un maître.

Adoption des crédits

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le ministre. Le temps alloué à l'étude du volet Affaires autochtones des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif étant écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Le programme 4, intitulé Affaires autochtones, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Le Président (M. Ouellette) : Sur division.

Document déposé

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Je vous remercie pour votre collaboration, chers collègues. Et vous êtes invités au pow-wow de Wendake, vous êtes invités dans le comté d'Ungava. J'espère qu'il y aura des annonces dans le comté de Charlevoix. J'espère qu'il y en aura au Lac-Saint-Jean et un peu partout.

La commission ajourne ses travaux au lundi 1er mai 2017, à 14 heures, en salle La Fontaine, où elle poursuivra l'étude du volet Justice des crédits budgétaires du portefeuille Justice. Bonne fin de soirée.

(Fin de la séance à 22 h 29)